

La régie des Liqueurs en Ontario

Si l'électorat de la province d'Ontario adopte les vues de M. Ferguson quant à la régie de la vente des liqueurs, il faudra admettre alors que la loi des liqueurs chez nos voisins sera plus complète et plus satisfaisante que celle de notre province de Québec.

On sait déjà que dans le projet émis par le premier ministre Ferguson se trouve une clause par laquelle tout citoyen peut se faire délivrer un permis général de se procurer toute boisson aux magasins du gouvernement. Mais ce permis est révocable. Révocable, supposons-nous, pour des raisons sérieuses dont l'énumération sera faite par la loi. Par exemple, un ha-tuë de l'usage excessif des liqueurs pourra se voir enlever son permis. Le père sans cœur qui boit, alors que sa famille est dans la misère, de-rat voir également son permis enlevé; les fous furieux qui font de la vitesse et sont la terreur de nos routes, et tous ceux qui sont au volant alors qu'ils sont ivres, se verront probablement enlever leur permis. Et ain-i de suite. Si tous les cas où il devient dangereux de servir de la boisson à un individu qui, par faiblesse d'esprit ou faiblesse morale, n'en peut avoir sans en abuser, sont judicieusement prévus, et si cette loi est raisonnablement appliquée, il est évident que la restriction voulue par M. Ferguson pourra produire un grand bien.

Si, dans notre province, la loi autorisait le magistrat de police à interdire toute vente de boisson à l'individu tré-pné devant lui pour abus de liqueur, ce serait déjà une bonne chose.

Mais la loi projetée par M. Ferguson contient une autre disposition non moins importante et que nous tenons à signaler ici. Si la province d'Ontario adopte le régime proposé, le gouvernement seul dans ses magasins pourra délivrer toute boisson, bière, vin ou autre liqueur. Il n'y aura donc pas de taverne en Ontario, et nos heureux voisins ne verront pas le spectacle de ces beuveries à la bière dans des endroits spé-ciaux: que notre gouvernement de Québec a eu la faiblesse de laisser subsister.

Parlant à Orilla mardi M. Ferguson déclarait ceci: "Si c'est nécessaire pour que les électeurs puissent choisir entre la prohibition et le système de régie gouvernementale seulement, je demanderais que toute boisson, bière ou autre, ne soit à la disposition des gens qu'aux magasins du gouvernement, mais je verrai aussi à ce que le pauvre homme puisse se procurer, à prix coûtant, par des agences du gouvernement, la bouteille de bière qu'il voudra."

Ceci indique évidemment qu'il n'y aura pas de tavernes en Ontario; et, en plus, que notamment le prix de la bière ne sera pas surfait. Dans notre province de Québec, la loi autorise la vente de vin et de bière à table d'hôte. Il ne nous semble pas qu'il y ait de sérieux inconvénients à permettre l'usage de la bière et du vin à celui qui prend son repas à l'hôtel. Ces boissons sont considérées comme boissons de table. Au reste, ce n'est pas d'ordinaire dans ces cas que surviennent les abus dont nous avons raison de nous plaindre. Toutefois, d'après le projet Ferguson, il semble que la loi en Ontario ne tolérera pas ce que notre loi de Québec admet, et avec assez de raison.

En n'admettant pas la taverne, le premier ministre d'Ontario explique que son but est d'enlever tout sujet de mauvais exemple et surtout de protéger la jeunesse contre la tentation de boire. Voici comment il s'exprime: "Il s'agit ici de quelque chose de bien plus important que la vente de la bière: il s'agit de la protection de la jeunesse de cette province, et le bien être des jeunes gens d'Ontario, garçons ou fillettes, m'intéresse autrement que la méthode par laquelle la bière serait mise en vente."

Nous avons donc vu les raisons apportées par M. Ferguson en faveur du rappel de la loi de prohibition totale en Ontario pour y substituer un régime de contrôle de la vente des liqueurs par le gouvernement. Il faut rappeler ici que le premier ministre conservateur met cette question en tête de son programme, et que beaucoup de libéraux se rallient au projet Ferguson. De son côté le chef libéral n'admet pas le projet Ferguson et ne se gêne pas de le critiquer de belle façon.

Toutefois les raisons de M. Raney nous paraissent assez curieuses: il est vrai qu'il parle pour les gens d'Ontario. Au point de vue du chef libéral, il s'agit d'une question économique et morale, et le projet soumis par le gouvernement Ferguson exercera un effet considérable sur l'avenir de la province ontarienne. Il affirme que, si après dix ans d'expérience, la province voisine rejette la prohibition totale ce geste ne sera pas loin d'apparaître comme scandaleux aux provinces anglaises et aux Etats-Unis. M. Raney déclare: "—Si, après une expérience de dix ans, la province abolit cette loi (la prohibition totale), le résultat aura une grande influence sur les autres provinces du pays, dans les Etats-de l'Union américaine et sur le mouvement mondial."

Rappelant que lui-même a déjà administré cette loi pendant un temps M. Raney dit: "Je suis profondément convaincu que la loi de tempérance de l'Ontario, entravée par l'existence de distilleries et de brasseries en cette province, par la proximité des entrepôts de boisson de la province de Québec, et aussi par la propagande de certains hommes publics contre l'application de cette loi, a été un succès véritable, en ceci qu'elle a contribué à diminuer le crime et l'ivrognerie, et aussi la pauvreté, et qu'elle deviendra un succès de plus en plus grand au cours de l'année."

M. Raney entrevoit les pires choses si le projet de M. Ferguson l'emporte aux prochaines élections. "Qu'arrivera-t-il, si la loi que propose M. Ferguson est appliquée? s'écrie le chef libéral. L'Ontario deviendra immédiatement la taverne de New-York et de l'Ohio, de la Pensylvanie et du Michigan, tout en étant une taverne pour sa propre population. " Il termine en disant: que les distilleries d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et les marchands de vin de France partageront dans les profits d'un commerce qui prendra une vigueur encore plus grande.

Comme on le voit, cette question du rejet de la prohibition totale pour en venir à la régie de la vente des liqueurs par le gouvernement prend dans l'Ontario une importance considérable. Ici dans Québec, le résultat de la lutte ne nous intéresse que d'une manière bien indirecte. Il est à propos toutefois de suivre la discussion, et de peser les raisons que l'un et l'autre parti apporte au soutien de sa cause. Ce débat qui se poursuit chez nos voisins pourrait même avoir pour nous des conséquences heureuses s'il amenait nos propres gouvernants à bonifier dans le meilleur sens notre propre loi des liqueurs qui pourrait, sans grand dommage, être judicieusement retouchée.

Joseph Barnard

SOYEZ SUR VOS GARDES

La saison d'hiver qui s'approche voit déjà les chevaliers d'industrie à l'œuvre.

Plusieurs personnes se sont plaintes d'avoir été sollicitées en faveur des organisations nouvelles que l'on propose de faire au cours de la saison.

En ces sortes de choses, il faut être prudent et ne pas donner son argent au premier venu.

Ces jours-ci il y a des bonshommes qui vendent des billets au nom du Club de Hockey des Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières.

Nous nous sommes informés à qui de droit et l'on nous a répondu qu'il n'y a aucun Club de ce nom aux Trois-Rivières, et que le Conseil des Chevaliers des Trois-Rivières n'a jamais autorisé pareille chose.

Qu'on soit donc sur ses gardes.

ERRATA

Dans la publication de l'article "Le 1er Récollet né aux Trois-Rivières" il s'est glissé une erreur que nous tenons à corriger.

Ainsi à la cinquième colonne, page huit, au lieu de: "Le Père Hugolin n'est seulement pas un historien".... lisez: "Le Père Hugolin n'est pas seulement un historien, c'est aussi....."

CARNET D'UN OUTAOUAIS

POURQUOI ILS SE VIDENT

Il serait intéressant de savoir si M. Henry Ford a raison lorsqu'il dit dans son journal, L'INDEPENDENT, sorte de revue hebdomadaire assez sérieuse, que le village américain reprend du prestige et de la vitalité. Le court article qu'il publie là-dessus a retenu un moment mon attention de lecteur rapide. Le village américain, cela existe donc encore? On l'a tant ridiculisé dans une certaine littérature yankee que je croyais qu'il n'y avait plus là-bas que des grandes villes, et les montagnes du Kentucky, habitées par des fabricants de whisky illicite, armés de fusils à la guerre portée. Le village américain n'est donc pas tout à fait mort; il paraît même qu'il reprend vigueur. Je soupçonne M. Ford de penser que c'est grâce à la Ford, suppressive de distance et d'isolement, mais il ne le dit pas en toutes lettres. A moins que cette affirmation ne soit formulée avec une arrière-pensée de suggestion et d'encouragement: faire croire au village qu'il est jeune et plein de vie, afin qu'il le croie et redevenue fort.

Mais s'il se vidait, comme on a dit longtemps, quelle en était la cause et opère-t-elle encore? Essayons de nous représenter un type moyen de village américain, tout en nous rendant compte que notre esprit procède involontairement à une comparaison simultanée avec le village canadien, auquel nous reven-drons plus tard. Je dis tout cela pour moi-même et pour tâcher de m'y comprendre. En autant qu'on puisse se le représenter par le roman, le magazine et le cinéma, le village américain a cessé d'être "vivable de dans" avec l'avènement de l'automobile, puis de l'ère de prospérité intense qui a suivi la guerre. Le grand mouvement économique post-guerrier, si j'ose dire, cette prospérité industrielle et financière énorme et soutenue, a eu pour effet de faire refluer vers les villes toute la population rurale disponible. Je veux dire les villageois qui n'étaient pas franchement des cultivateurs, des cultivateurs prospères. Chacun pouvait s'enrichir à condition de s'agglomérer à un noyau considérable d'humaine prospérité, les petits noyaux ne faisant que sécher et dépérir, ce qui eut vite fait de les rendre ridicules, en littérature et en journalisme. Au surplus, ces deux moyens puissants de propagande et de persuasion ne chantaient depuis longtemps qu'un appel vers la ville et sa vie spéculative, aux promesses et larges récompenses. Rappelons-nous les exodes incroyables vers la Californie, il y a cinq ans et vers la Floride, il y a deux et trois ans. En ce dernier pays, deux millions d'habitants DE PLUS en douze mois! Sait-on que la gare d'arrivée des immigrants à Jacksonville est la plus grande du monde? Je ne dis pas la plus belle, ou monumentale, mais la plus étendue, et pourtant ce n'est pas le plus gros de l'invasion qui arrive "dans les chars", car là où les enfants, blancs ou nègrillons, jouaient parcourent au soleil, au milieu du chemin, il y a trois ans, on ne peut plus traverser aujourd'hui sans le secours du policeman; je ne parle pas des rues de la ville à l'heure du "rush", je parle de l'artère d'arrivée des nouveaux habitants, ou en tout cas, visiteurs susceptibles de s'établir. Tel était du moins le cas avant les récents cataclysmes, qui peuvent avoir "rafraîchi" cette fièvre bien moderne. Mais revenons à nos villages, si toutefois notre pensée les avait un instant quittés: n'est-ce pas eux en effet qui fournissaient la large partie de ces démenagements à pleine route et plein élan? Ils se vident donc, tous les témoignages le disent; mais pourquoi?

C'est ce qui me paraît être le point central d'intérêt. Pourquoi les villages américains étaient-ils incapables de retenir leur population et la perdaient-ils avec tant de facilité à la première tentation venue de l'ex-teri-ar? Secondement, en est-il le même et au même degré de nos villages canadiens? Voilà bien la question posée. La réponse est sans doute moins facile à formuler.

D'abord, qu'est-ce qu'un village, sinon une bourgade qui a progressé? Et si elle a progressé, n'est-ce pas en vertu de certains facteurs d'ordre moral ou économique, y ire les deux ensemble? Je s'is porté à croire que cette dernière proposition répond surtout au cas du village canadien-français. Qui niera, en effet, que la naissance du village base d'Ilhéerville, qui a donné naissance au Lac St-Jean avec sa population rurale et agricole de plus de trente mille âmes, n'ait eu comme marraines la fée Religion tout autant que la fée Agriculture? Il faudrait nier du même coup la croix érigée à Gaspé par Jacques-Cartier et celle de Christophe-Colomb en touchant San-Salvador. Donc, facteur moral prédominant dans la naissance du village canadien, facteur économique prédominant, sou-vent seul et unique, dans le village américain. S'il en est ainsi en moyenne dans la campagne américaine, comment ne pas com-prendre un moindre attachement au sol local par la population, au reste constamment fouaillée par la raillerie des grands journaux, s'amusant à bon marché aux dépens de "Main street", partout pareille et partout banale et laide, avec ses trois banques et ses cinq églises, ses "General store" et ses "Hay and feed market"; de chose laide comme la moyenne des villages yankees, on n'en saurait trouver sans les dessiner tout exprès pour en rire. Qu'il se soit trouvé de braves gens là-dedans malgré tout, personne ne le conteste mais divisés entre eux par leurs cinq clochers différents et antagonistes, je dis cinq à peu près, laissant de côté la CHRISTIAN SCIENCE et tant d'autres sectes aux nuances diverses, divisés entre eux et prenant le dimanche autant de chemins différents, se regardant mutuellement avec un mépris qui n'était souvent que de la méprise, retenus ensemble par la seule force centrifuge du mouvement industriel de l'endroit ou de la région, comment ne se seraient-ils pas dispersés sans effort au premier vent de la force contraire, ou d'une force de prospérité plus grande les attirant un jour ailleurs? Force pom-pant la vie des centres ruraux pour créer des métropoles, dont l'une contient un demi-million d'êtres qui ne parlent ni ne savent un mot, peut-être, de la langue du pays. Je répète qu'il y a à New-York 500,000 personnes qui ne savent pas dire "Yes", pas un mot de la langue anglaise. C'est même à mon sens un premier chiffre à déduire des "110 millions de langue anglaise" qu'on nous rabâche trop souvent ici, et qui sont bien fétifs.

J'entrevois donc un peu que les villages américains étaient incapables de garder leur population, arrivant une grande vague d'activité économique localisée surtout dans et autour des villes. On nous dit aujourd'hui que la vague commença à refluer... Allons, tant mieux. Chez nous, le danger est moindre et moins grande l'instabilité; parce que le Canadien français qui s'éloigne de son village y restera tout le reste de sa vie comme accroché par les liens des plus tendres et des plus forts souvenirs.

Dans un petit train de la région, ou plutôt du "royaume" du Saguenay, j'ai entendu un jour une brave femme raconter à une autre, comme elle venait d'assister à de belles Quarante-Heures, au village où elle venait de faire visite à sa fille mariée. —Que c'était donc beau! disait cette femme, et pourquoi n'en fait-on pas d'aussi belles dans notre paroisse? C'est ennuyant depuis quelques années... Ennuyant parce que M. le Curé est malade et apporte moins de force qu'autrefois à l'organisation des cérémonies religieu-

LE TESTAMENT D'UN JEUNE HOMME

"Je vais mourir... On me l'a dit, le docteur d'abord, puis la garde-malade, puis une sœur de charité aussi compatissante que douce et dévouée... Et puis, je le sens... Je sens ma vie s'en aller tranquillement, mes forces m'abandonner et la mort! je la vois venir. Dans mes longues nuits d'insomnie, tout à coup, j'ai des sursauts de frayeur et je me demande si ce ne sera pas tout de suite... Comment est-ce la mort? qu'est-ce que le dernier soupir? Ce doit être terrible... Je ne sais... Ce n'est pas si terrible que cette angoisse indescriptible qui m'étreint et me fait demander à chaque instant: est-ce le dernier de ma vie... Mourir! J'ai peur de mourir, une peur après la mort... Je souffre tellement... Oh! je serais désespéré depuis longtemps, si je n'avais à mes mains, rivé mon chapelet. Je prie le jour, la nuit, toujours... pendant même que j'écris ces lignes, je m'arrête souvent et je prie..."

La prière est fortifiante! Mais il me paraît, moi, que je n'aurai jamais assez de temps pour prier, pour reparer mon passé... Mon passé... Je vais mourir... Mon passé... Il m'étouffe, il m'accable, il m'écrase!

Je vais mourir... les mains vides, la page du livre de vie... vide! Je vais mourir les mains pleines... la page du livre de mort remplie. Non... le bon Dieu va me pardonner. On me l'assure, on me l'affirme. C'est vrai, mais combien grande est la suite de mes iniquités, de mes crimes... La miséricorde est infinie, je le crois de tout mon cœur. Mes péchés, hélas! ne sont-ils pas un peu infinis. Mes scandales ne se prolongeront-ils pas jusqu'à la fin du monde, jusque pendant toute l'éternité...

Un jour, dans une retraite que j'ai mal faite, un prédicateur a dit: malheur à celui qui donne le scandale à quelqu'un... Son péché se transmettra comme une semence de mort à travers les siècles, il s'étendra à mesure que le scandale se scandalisera d'autres. J'ai scandalisé, j'ai péché et mes crimes livrent mon cœur... Pitié mon Dieu!...

Mais je n'ai pas d'excuse! Oui... j'ai une excuse... quand m'a gâté? Je suis resté bon pendant 15 ans, je me suis perverti en 5 ans, qui m'a gâté?... Maudites soient les modes actuelles qui peuplent les enfers de damnés et la terre de pervers. Maudites soient les toilettes infâmes qui précipitent au mal, qui font entrer le poison dans les âmes. Elles m'ont gâté, elles ont jeté des ferments de mort dans mon esprit... et j'en meurs.

Mais non! mon Dieu... vous êtes le pardon; j'ai mérité l'enfer, j'ai mérité de ne pas vous aimer pendant l'éternité... Mais je veux vous aimer et réparer: Vous aimer! je le voudrais... Faites-moi souffrir pendant dix ans, pendant cent ans; mais permettez-moi de vous aimer! Pardon! Pardon! Je me sens mourir et je ne vous aime pas assez. Sans doute, à cause de vous, Bon Jésus, je pardonne à celles qui m'ont dévoyé, peut-être inconsidemment: elles sont aveugles comme je l'étais... Pardon pour elles; faites-moi souffrir pour qu'elles ne perdent plus d'âmes... Faites-moi vous aimer pour elles qui ne vous aiment pas.

Je me sens mourir... Mon Dieu! Je vous donne ma vie, je vous donne mon âme... Je vous aime! A.P.

Quand une action a cent visages, je la regarde toujours du côté où elle me paraît la plus belle. — St François de Sales

ses; cette réflexion partie du cœur de notre peuple n'avait longuement donné à réfléchir à admirer, et à comprendre. A comprendre la force sociale de premier ordre qu'est l'ordre catholique, basé sur l'agrarisement et l'enrichissement de l'âme humaine. Et il me semble qu'elle m'aide aussi, cette parole de bonne femme, à mieux comprendre le danger pressant qui menace cet autre organe social, basé plutôt sur l'enrichissement matériel des villageois, les mettant à même d'acquiescer des véhicules de luxe et de confort, qui les arrachent au sol et les lancent en poussière perdue sur l'asphalte des cités.

BALLE-FRANCHE

31 OCTOBRE 1926

QUELQUES PAGES DU CARDINAL TOUCHET

Mortuus, adhuc loquitur

Les agences nous ont appris la triste nouvelle du décès de S. Em. le cardinal Touchet, cet évêque qui a fait honneur à la Chaire chrétienne de France. Les panégyriques de Jeanne d'Arc, les éloges de Mgr d'Hulst, de Racine, de Louis Veuillot, de la victoire de la Marne, l'oraison funèbre du cardinal Annet, le panégyrique de sainte Thérèse, sont encore dans toutes les mémoires. Puis, Mgr Touchet fut plus spécialement l'évêque de Jeanne d'Arc: près de son monument il reposera en sa cathédrale d'Orléans.

En feuilletant au hasard, nous relevons deux pages superbes à l'honneur de S. Em. le cardinal Touchet. Nous demandons à la Gazette française l'hospitalité de ses colonnes:

"VIEILLE CHANSON"

"L'idée de Dieu a disparu de notre enseignement, de notre philosophie, de notre politique. "La vieille chanson de nos pères s'est tue", s'écrie Jaurès; et Viviani de reprendre: "Nous avons éteint les lumières du ciel!"

"Je ne sais pas où Jaurès a pris que "La Vieille chanson" s'était tue. Ce n'est pas en Belgique qu'elle s'est tue, car elle sonne très haut sur vos lèvres. Ce n'est pas en Autriche, ce n'est pas en Espagne, ce n'est pas en Amérique, ce n'est pas en Prusse, ce n'est même pas en France, car si jamais elle a repris quelque éclat, c'est bien depuis que nous sommes séparés de l'Etat."

Et lors même que la vieille chanson se tairait, il y a un endroit où elle sonnera toujours sur les océans qui pleurent et qui chantent, elle sonnera toujours au-dessus des forêts qui s'inclinent et se redressent, au-dessus des avoines et des blés qui se courbent, sur les herbeux et sur les têtes des petits enfants qui bâillent ou qui sourient à leurs mères, elle sonnera toujours au fond de l'âme populaire.

Celui envers lequel je veux que vous fassiez un dernier acte de foi avant de quitter cette salle, c'est celui dont le nom domine l'histoire, dont la figure domine l'humanité, dont la croix domine le monde: c'est celui qui aurait droit à votre sang s'il le demandait, qui a droit à vos sacrifices de temps, de paroles, d'énergie, puisqu'il vous le demande: c'est celui qui est la lumière de ceux qui gouvernent, la grâce de ceux qui obéissent, l'âme de nos âmes, celui que nous aimons. Notre Seigneur et maître Jésus-Christ."

Cardinal Touchet

"EN TERRE TRIFLUVIENNE"

"Nous venions de dire nos messes le samedi 10 septembre, à la cathédrale des Trois-Rivières. Un Français s'approcha de moi. Je le verrai longtemps avec sa figure toute jeune, toute candide, deux grands yeux qui eussent tenté Diot et une taille très souple sous sa robe brune flottante.

—Monseigneur, me dit-il, bénissez-moi.

—Mais, mon enfant, je ne bénis pas en présence du cardinal légal.

Et lui, s'élevant doucement: —Monseigneur, bénissez-moi, au nom de la Bienheureuse Jeanne d'Arc. Je suis Lorrain.

—Eh! bien, dis-je vaincu, je vous bénis.

Cependant, il demeurait à genoux, le front incliné, me barrant la route...

—Mon enfant, vous avez quelque chose à me dire encore?

—Oui, j'ai une prière à vous adresser.

—Faites.

—Monseigneur, quand vous rentrerez au Havre, dites bonjour de ma part à la terre de France. Il y a sept ans que j'en suis banni. Et je vis un sursaut qui fit trembler la robe brune; le petit Français avait laissé échapper un sanglot. Moi, je ne sus pas contenir une larme, pensant: "Voilà les hommes qu'ils ont chassés!"

Religieux, Lorrain, deux fois Français, banni, et quand même toujours aimant la France!

promesse des Trois-Rivières et j'ai dit:

"Salut, terre de France, terre historique depuis vingt siècles, terre des héros sublimes, terre des fous redoutables, terre où vit un peuple bon, léger, idéaliste, singulier et charmant; terre de la poésie et des arts; terre de la religion et de l'ingratitude; terre où je suis né, où j'ai appris les premiers mots de ma langue; terre qui garde la cendre de mon père et laborieux et honnête, avec celle de ma sainte mère; terre des miracles de Dieu et des gestes dramatiques de l'homme; terre au-dessus de laquelle resplendit le soleil du génie latin, et s'élève une nuée de souvenirs grandioses; terre que j'aimais tendrement et que j'aime une fois de plus pour l'avoir qu'une fois si peu de temps!"

"Salut à toi de la part du petit Français des Trois-Rivières, ton fils exilé par l'iniquité de parlementaires oublieux de ton génie et ennemis, quoi qu'ils en disent, de la liberté!"

"Salut à toi de ma part aussi, Dieu soit béni qui m'a permis, d'aller là-bas! Dieu soit béni qui me ramène ici!"

Qui sait? Peut-être que plus tard, un témoignage de la Chancellerie et de l'Illustration de la guerre, ce petit Français devait être celui que Clémenceau embrasserait à Abbeville, en lui décernant la croix de la Légion d'honneur!

Et aussi n'est-ce pas que le drapeau tricolore devait flotter sur le cercueil de l'éminent cardinal s'écriant à Québec, le 4 septembre, 1910:

"O drapeau tricolore! drapeau blanc comme les lis de printemps, rouge comme les roses d'été, bleu comme nos purs ciels d'automne; drapeau joyeux, qui ne porte dans tes plis ni léopards, ni aigles, ni lions, ni bêtes dévorantes, ni oiseaux de proie, mais les rayons toujours joyeux; drapeau qui signifie plus encore civilisation que conquête, et progrès d'idées que victoire de sang, 6 mon drapeau, je suis ceux qui te défendront jusqu'à mourir; France toujours!"

Salut, trois fois salut à la mémoire du grand évêque de France, Son Eminence le cardinal Touchet.

P.-L. Camillus,

de la Corporation des Publicistes chrétiens.

(La Gazette Française)

FUNERAILLES DE M. L'ABBE MICHEL JANELLE

Jeudi dernier eurent lieu à Ste-Thérèse les funérailles de M. l'abbé Michel Janelle, ancien curé de la paroisse, décédé mardi à l'Hôpital St-Joseph, aux Trois-Rivières, après une longue maladie.

Le service fut chanté par M. le chanoine Telesphore Lafleche, curé à Ste-Anne-de-la-Pérade, assisté de M. l'abbé C. Leblanc, curé de Ste-Tite, com-munié diacre et M. l'abbé Adélaïde Lamy, comme sous-diacre. Des messes étaient dites aux autels latéraux par MM. les abbés J.-Ant. Magnan et Chs Boutel.

An clocher on remarquait Sa Grandeur Mgr Comtois, Auxiliaire des Trois-Rivières, accompagné de Mgr Louis Chartier, P.A.V.G.; et M. le chanoine François Boulay, M. le chanoine Thomas Caron, MM. les abbés Maxime Masson, J. Marinéau, Ad. Milot, Emile Turcolte, Eug. Denoncourt, Horn, Trudel, P.-A. Desablons, H. Deschênes, J.-O. Landry, J.-O. Masson, de Nicolet, J. Grenier, Emile Cloutier, Arthur Brunelle, Alb. Toussaint, J.-E. Poisson, R. Gélinas, A. Lavergne, G. Bournival, Eph. Lamy, Th. Gravel, Georges Bron, Ant. Magnan, le Rév. Frère Sauveur; dans la nef, un grand nombre de personnes.

La quête fut faite par MM. les abbés Raphaël Gélinas et Emile Cloutier.

Les porteurs étaient MM. Théophile Magnan, Honoré Thibodeau, Léon Grenier, Casimir Gervais, Jean Plamondon et Narcisse Cloutier.

La chorale paroissiale chanta pieusement la messe des morts. L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Alors je me suis souvenu de ma

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

MONT CARMEL

Samedi, le 30 octobre, eurent lieu les funérailles de Mme Etienne Leblanc, née Elizabeth Boisvert, décédée à l'âge de 85 ans.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé P. Lesage, d'Almaville; le service fut chanté par M. le curé Brunelle.

A l'orgue, les solistes furent MM. Lorenzo Doucet, O. Lamothe, S. Omer et Elphège Landry, Mme A. Héon, M.G. Labarre, médecin, Cap-de-la-Madeleine, touchait l'orgue.

M. Adolphe Parenteau conduisait le corbillard. Les porteurs étaient: MM et Mmes Napoléon Landry, Alfred Dostaler, Henri de Montigny, Joseph Levasseur.

Dans le cortège on remarquait MM. et Mmes Joseph, Gédéon Leblanc de Shawinigan, Philippe et Omer Leblanc de Mont-Carmel, Nap. et William Landry, Mont-Carmel, L. Brunelle, d'Almaville, M. Zoticque Boisvert, M. et Mme Bourassa, Trois-Rivières, Mme C. Bourgeois, Mlle Marguerite, Bourgeois, St-Angèle, Mme M. Boisvert, Mlle Séverine Leblanc, St-Grégoire, M. et Mme G. Labarre, Cap-de-la-Madeleine, MM. J. Drolet, W. et B. Frigon, Paul Leblanc, de Shawinigan, MM. et Mmes O. Landry, R. Berthiaume, S. Landry, C. Lamothe, E. Marchand, D. Drolet, G. Veilleux, C. Ducharme, M. Genest, Mlle J. Veilleux, d'Almaville, etc. un très grand nombre d'autres parents et amis.

La défunte laisse quatre fils: Joseph, Gédéon de Shawinigan, Philippe et Omer de Mont-Carmel; quatre filles: Mmes N. et W. Landry, Mont-Carmel; L. Brunelle, d'Almaville, Mlle M. Leblanc, des Etats-Unis, un frère, M. Zoticque Boisvert, une sœur, Mme N. Bourassa des Trois-Rivières.

A la famille Leblanc, nos sincères condoléances.

BECANCOUR

De passage chez M. Noël Cyrène, dimanche dernier, M. Gareau, de St-Grégoire. En visite: Mlle M. Blanchet et Gabrielle Lemmeville, de St-Angèle de Laval, Mlle Germaine Chandroux, de St-Cyrille.

NICOLET

Ces jours derniers les RR. SS. St-Laurent et St-Onésime de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, sont allés faire leur quête annuelle dans la Visitation. Les recettes furent magnifiques.

M. le Dr A. Landry, fils de M. E. Landry, de cette ville, promu à la pratique de l'art dentaire lors des derniers examens universitaires, a fixé son bureau professionnel à Sherbrooke.

M. J. Proulx a ouvert au public depuis quelques semaines un magasin général dans sa nouvelle propriété située au coin des rues Notre-Dame et Brassard.

M. le chanoine Lucien Hébert, curé, fait actuellement sa visite paroissiale.

M. l'abbé Georges Desilets de l'évêché était ces jours derniers de passage au Précieux-Sang.

Mme Théophile Roy, M. et Mme Antoine Dubuc, de Nicolet, sont allés à St-Léonard d'Aston, dernièrement chez M. le notaire Roy.

Mme S. Clément, de cette paroisse, était de passage à Ste-Clotilde de Horton.

M. et Mme Bruno Lemire et leurs enfants, se sont rendus à Montréal en automobile; ils ont été reçus chez le Dr et Mme Henri Lemire.

Mlle Germaine Rousseau qui étudie comme garde-malade à l'Hôpital Notre-Dame, à Montréal, a passé quelques jours dans sa famille à Nicolet.

Ces jours derniers, ont lieu chez M. Tréflé Pinard, de Nicolet, la réunion de quelques amis.

Etaient présents: MM. et Mmes T. Pinard, Stanislas Clément, J. Emile Proulx, Mlles Marie-Anne Clément, Hermance, et Hélène Pinard, Yvonne Chamberland, Germaine Desfossez, Annette Hébert, de Ste-Clotilde, MM. Rosario Pinard, René Chamberland, Arthur Clément, de St-Barthélemy, Eloi Hébert de Ste-Clotilde, Alphéris Chamberland, Bruno Desfossez, B. et A. Lemire, B. Beaulac.

Il y eut chant par Mlle Annette Hébert; déclamation par Mlle Hermance Pinard, violon par M. Arthur Clément.

Chacun retourna enchanté de la chaleureuse réception à une heure assez avancée, emportant le plus agréable souvenir de ces heures si gaies.

NOTRE-DAME DE PIERRE-VILLE

Un gros incendie, dont on ignore la cause, s'est déclaré dans l'écurie de M. François-Xavier Descheneux, charretier. L'incendie qui menaçait de détruire le village en entier commença à 3 heures 30 a.m., et on ne put contrôler les flammes qu'à 8 heures 45 du soir.

Il fallut tout de même garder l'endroit toute la nuit et par intervalles se servir des pompes jusqu'à une heure assez avancée. Les dommages de M. François-X. Descheneux sont évalués à plus de \$1,000, et sans assurance.

LA VISITATION

Mlle Prudentienne Maillette, institutrice du village et Mlle Alice Dupuis, institutrice de Châtillon, ont été gratifiées chacune d'une prime de \$20.00 par l'entremise de M. l'inspecteur F.-J. Normand.

M. l'abbé E.-J.-B. Janelle, curé, a prêté son concours à M. le curé de St-Zéphirin ainsi qu'à M. le curé de Ste-Monique, à l'occasion des retraites.

Une raffle a été faite dernièrement dans la paroisse, au profit des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Les gagnants furent: Mlle Emilienne Ju-

tras qui a eu une magnifique statue de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus et une statue semblable fut gagnée par M. Nap. Morissette. Un chapellet monté en or, par Mlle Rita Laplante.

ST-GERMAIN DE GRANTHAM

Sa Grandeur Mgr Brunault, évêque Nicolet a confirmé plusieurs garçons et filles. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Odilon Richard. A cette occasion, plusieurs prêtres s'étaient réunis au presbytère.

Une exposition pour les fermières a eu lieu à ce même endroit. Plusieurs prix ont été décernés.

M. N. Girouard, député, et M. Hector Laferté ont félicité les fermières et les ont encouragées à continuer.

M. le chanoine Edmond Grenier et M. le vicaire viennent de faire la visite de la paroisse.

Dernièrement ont eu lieu les funérailles de Mlle Donaldia Sylvestre, fille de M. Alfred Sylvestre, décédée à l'âge de 21 ans. Les funérailles eurent lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

ST-NORBERT

Une pénible épreuve vient d'atteindre M. A. Labbé, fromager de ce village, par la mort de sa fille Rita. Cette petite était à la fabrication avec ses parents, quand elle tomba dans une cuve d'eau bouillante, s'effondrant des brûlures mortelles. Elle expira quelques heures plus tard.

Le Scrutin est clos...

Jean-Pierre Fléboz venait de mourir.

Tandis que son corps, tout récemment oint des Saintes Huiles, reposait sur le lit funéraire en sa maisonnette de Villebois-le-Petit, son âme était partie là-haut, à la recherche d'une récompense que lui avait valu — pensait-il — une vie où n'avaient pas manqué les pratiques chrétiennes.

Jean-Pierre heurta bientôt à l'Heus du paradis. La porte s'ouvrit, et il pénétra dans un monument qui lui rappela le Palais de Justice; il l'avait vu dans un voyage à Paris... et beaucoup moins admiré que la tour Eiffel.

On l'introduisit dans une salle qui lui fit l'effet d'un cabinet d'instruction. Il se trouvait en présence de saint Pierre...

— Vous allez être jugé, l'avertit le saint gardien du paradis, et je dois préparer votre jugement. Comment vous appelez-vous?

— Jean-Pierre, mon saint patron... Jean-Pierre Fléboz, de Villebois-le-Petit.

St Pierre se pencha sur un gros livre qu'il feuilleta... Cependant, Jean-Pierre se rappelait que, jadis, étant enfant de chœur, il avait chanté le Dies irae, où il était question du grand livre du jugement, liber scriptus proferetur...

— Nous y voici, dit l'apôtre... Et ayant lu, il ajouta: — Votre dossier n'est pas mauvais. Vous avez été fidèle à la messe du dimanche; voyez, tous ces signes: vos présences ont été pointées chaque fois.

Jean-Pierre se rappela que, jadis, M. le curé avait pointé de même ses présences à la sainte messe, alors qu'il était au catéchisme. Mais il ne se doutait pas que le pointage avait continué toute sa vie... Et, comme l'enquête paraissait bien tourner, il hasarda cette réflexion: — Il n'y a pas à dire, c'est bien tenu...

— Il y a bien quelques vides, reprit saint Pierre, mais des absolutions sont venues les combler; car vous avez fidèlement fait vos Pâques.

— Oh! pour ça, chaque année, mon saint patron! dit Jean-Pierre, qui respirait de plus en plus librement.

Il attribuait, d'ailleurs, pour partie, la bienveillance de l'apôtre à l'habitude que lui-même avait eue de l'appeler, non pas grand Saint comme tout le monde... mais mon saint patron... ce qui ne pouvait manquer de le flatter.

— Oh! le mal était fait... — Et, sans doute, il ne fallait pas le réparer?... mais au contraire, en récompenser l'auteur?... Ce n'est pas tout. Je vois qu'en 1900 vous avez choisi Du latin comme député...

— Il nous avait promis un chemin de fer sur route qui passerait par Villebois-le-Petit... — Il avait aussi promis d'expulser les religieux... — D'ailleurs, il n'a pas tenu sa promesse.

— Celle du chemin de fer, non; mais celle de chasser les religieux, il l'a bel et bien tenue.

— Oh! mon saint patron, je l'ai bien regretté après.

— Permettez, mon saint patron!... Il était défendu de le signer!... — Croyez-vous que cela nous gêne?... Tenez — et, ce disant, saint Pierre ouvrait et vidait l'urne, — voici tous vos bulletins de vote, portant chacun votre nom, et la date du scrutin où vous l'avez émis. Voyez vous-même.

Et Jean-Pierre, très intéressé, mais vaguement inquiet, constata que c'étaient bien ses votes à lui qui allaient être comptés et pesés, son scrutin à lui qui allait être dépouillé.

— Il n'y avait pas à dire, c'était encore mieux tenu qu'il ne l'avait dit tout à l'heure!

— Je ne vois rien de grave, dit saint Pierre après un nouvel examen du livre.

— Alors, je puis entrer? — Pas encore. Vous venez de France: êtes-vous électeur?

— Sûrement!... et je n'ai jamais manqué de voter... Malheureusement, j'ai laissé mes cartes à la maison.

— Cela ne fait rien, dit saint Pierre, nous allons nous y retrouver. Attendez-moi un instant.

L'instructeur sortit... et revint bientôt, rapportant une modeste boîte de bois blanc.

— Puisque vous êtes électeur, dit-il, le scrutin est clos: il s'agit de le dépouiller.

Jean-Pierre était intrigué. Cette boîte lui rappelait l'urne électorale de Villebois-le-Petit: il l'avait souvent vu ouvrir et vider de ses bulletins, aux élections municipales... cantonales... législatives. Il aimait assister à ces cérémonies, où il se sentait un peu souverain... pour un quart d'heure.

Mais que venait faire ici cette urne, et que signifiaient les paroles de saint Pierre?... Le "saint Patron" expliqua:

— Chaque électeur a ici une urne à son nom, destinée à réunir tous ses bulletins de vote.

— Permettez, mon saint patron!... Il était défendu de le signer!... — Croyez-vous que cela nous gêne?... Tenez — et, ce disant, saint Pierre ouvrait et vidait l'urne, — voici tous vos bulletins de vote, portant chacun votre nom, et la date du scrutin où vous l'avez émis. Voyez vous-même.

Et Jean-Pierre, très intéressé, mais vaguement inquiet, constata que c'étaient bien ses votes à lui qui allaient être comptés et pesés, son scrutin à lui qui allait être dépouillé.

— Il n'y avait pas à dire, c'était encore mieux tenu qu'il ne l'avait dit tout à l'heure!

— Oh! fit-il modestement, mon suffrage avait bien peu d'importance!... Qu'est-ce qu'une voix de plus ou de moins!...

— Ils disent tous cela!... fit saint Pierre avec un accent qu'on aurait pu attribuer à la mauvaise humeur, s'il pouvait y en avoir un paradis.

Et, s'adressant à son fils, l'apôtre ajouta:

— Vous ne parlez pas de même, quand vous amassez son à son, franc par franc, votre petite fortune... "Les petits ruisseaux font les grandes rivières", disiez-vous...

Où, mais les petits bulletins font les gros chas... Voyons ceux que vous avez contribué à faire.

— Tenez, je vois ici, le 15 mai 1887, un vote pour Levaçon. Grâce à vous et aux autres, il a été élu maire, et son premier geste a été d'indulger les processions...

— Oh! mon saint patron, c'était pour ne pas gêner la circulation... — Oui, à Villebois-le-Petit, où il se passe personnel!... Grâce à ces bulletins, à Villebois, la rue est à tout le monde, excepté au bon Dieu... C'est du joli!

— Mais il ne nous avait pas prévenus.

— Soit. Mais quatre ans après — tenez, voilà votre bulletin, — vous avez encore voté pour lui.

Jean-Pierre commençait à trouver que son saint patron était terriblement curieux. Il essaya de se défendre:

— Oh! le mal était fait... — Et, sans doute, il ne fallait pas le réparer?... mais au contraire, en récompenser l'auteur?... Ce n'est pas tout. Je vois qu'en 1900 vous avez choisi Du latin comme député...

— Il nous avait promis un chemin de fer sur route qui passerait par Villebois-le-Petit... — Il avait aussi promis d'expulser les religieux... — D'ailleurs, il n'a pas tenu sa promesse.

— Celle du chemin de fer, non; mais celle de chasser les religieux, il l'a bel et bien tenue.

— Oh! mon saint patron, je l'ai bien regretté après.

— Permettez, mon saint patron!... Il était défendu de le signer!... — Croyez-vous que cela nous gêne?... Tenez — et, ce disant, saint Pierre ouvrait et vidait l'urne, — voici tous vos bulletins de vote, portant chacun votre nom, et la date du scrutin où vous l'avez émis. Voyez vous-même.

Et Jean-Pierre, très intéressé, mais vaguement inquiet, constata que c'étaient bien ses votes à lui qui allaient être comptés et pesés, son scrutin à lui qui allait être dépouillé.

— Il n'y avait pas à dire, c'était encore mieux tenu qu'il ne l'avait dit tout à l'heure!

— Oh! fit-il modestement, mon suffrage avait bien peu d'importance!... Qu'est-ce qu'une voix de plus ou de moins!...

— Ils disent tous cela!... fit saint Pierre avec un accent qu'on aurait pu attribuer à la mauvaise humeur, s'il pouvait y en avoir un paradis.

Et, s'adressant à son fils, l'apôtre ajouta: — Vous ne parlez pas de même, quand vous amassez son à son, franc par franc, votre petite fortune... "Les petits ruisseaux font les grandes rivières", disiez-vous... Où, mais les petits bulletins font les gros chas... Voyons ceux que vous avez contribué à faire.

— Il fallait le regretter avant... en ne votant pas pour Duplantin... Tenez, regardez... tout là-bas... sur ce coin de terre... dans cette mesure... sur ce grabat... cette vieille femme qui agonise et qui, bientôt sera ici. Duplantin et consorts l'ont condamnée à quitter le confort où elle était heureuse... où elle ne faisait que du bien... et depuis elle a traîné une vie misérable... C'est une de vos victimes.

— Oh! mon saint patron, moi qui aimais tant à faire le bien!... — Oui, vous avez fait du bien par vous-même... mais, avec cette boîte, vous avez fait du mal par procuration... Voyez-vous, mon pauvre fils, quand on vote pour quelqu'un on vote avec lui... Et, j'ai beau parcourir les noms de vos candidats, je ne vois pas qu'ils aient voté de bien belles choses.

Jean-Pierre n'était plus rassuré du tout.

— Alors?... demanda-t-il, inquiet.

— Alors, vous avez reçu, avant de venir ici, des sacrements qui vous sauvent... Mais il faudra aller... brûler vos bulletins de vote... au purgatoire.

Heureux et malheureux à la fois, Jean-Pierre conclut:

— Ah! si j'avais su!... — Mais vous savez, conclut également saint Pierre. Vous avez appris par cœur votre Catéchisme... Je n'ai pas sous la main celui de votre diocèse, mais ils se ressemblent tous... et voici ce que dit celui de Paris, Lisez.

Et Jean-Pierre lut, comme s'il le voyait pour la première fois, ce texte que jadis il avait appris par cœur:

— "Oui, c'est un devoir grave de voter pour dire ceux qui doivent exercer l'autorité publique. C'est un devoir non moins grave de ne voter que pour des hommes résolus à sauvegarder la justice, la morale et la religion."

Eugène Duplessy. (La Croix, 8 août 1926.)

Ne damnons personne

Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, était lié d'amitié avec le rabbin Marx et le voyait souvent. Un jour quelqu'un le lui reprochait:

— Comment pouvez-vous, Eminence, fréquenter un homme qui sera plus tard un réprouvé? — Que dites-vous là! Vous en êtes sûr? — Dame!

— Le pauvre homme!... Eh bien, si je ne dois pas le voir là-haut, laissez-moi au moins le voir ici-bas!

Egoïsme

A propos d'un égoïste, qui avait toujours le mot à la bouche, Paul Masson disait:

— Cet homme-là ne sera heureux que lorsqu'il y aura 13 moi dans l'année... et 32 jours pour chaque moi.

J'entends beaucoup raisonner contre la liberté de l'homme, et je méprise tous ces sophismes, parce qu'un raisonneur a beau me prouver que je ne suis pas libre, le sentiment intérieur, plus fort que tous raisonnements, les dément sans cesse. — J.-J. Rousseau.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de: Paul Arthur Fontaine, marchand, de la cité des Trois-Rivières, et y faisant affaires seul sous le nom et raison de C.-D. Fontaine, Enregistré. Cédant-automatisé.

Avis est par les présentes donné que Paul Arthur Fontaine, marchand, de la cité des Trois-Rivières, a, le 29ième jour d'octobre 1926, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Adélar Provencher, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adélar Provencher, le Séquestre Officiel, le 10ième jour de novembre 1926, à quatre heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndicat permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains ou entre les mains du syndicat une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté aux Trois-Rivières, ce 2ième jour de novembre 1926.

Henri Bisson, Gardien, Bureau: 112 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, Qué.

La vérité du libre arbitre et son exercice journalier est d'une évidence si intime, et en même temps si invincible, que nul homme qui ne rêve pas ne saurait en douter dans la pratique. — Fénelon.

On sort des mauvais livres avec l'esprit crotté et des taches au cœur, qui ne partent plus que difficilement dans la suite, malgré les nettoyages; certaines ne s'enlèvent jamais. — Henri Lavedan.

Ne souffrez pas

Informez-vous sur cette science qui est la cause des maladies. Dr. CHAS. RHEMYK 148 Notre-Dame, TEL. 2189

Ne souffrez pas

Informez-vous sur cette science qui est la cause des maladies. Dr. CHAS. RHEMYK 148 Notre-Dame, TEL. 2189

Ne souffrez pas

Informez-vous sur cette science qui est la cause des maladies. Dr. CHAS. RHEMYK 148 Notre-Dame, TEL. 2189

Ne souffrez pas

Informez-vous sur cette science qui est la cause des maladies. Dr. CHAS. RHEMYK 148 Notre-Dame, TEL. 2189

Ne souffrez pas

Informez-vous sur cette science qui est la cause des maladies. Dr. CHAS. RHEMYK 148 Notre-Dame, TEL. 2189

Ne souffrez pas

Informez-vous sur cette science qui est la cause des maladies. Dr. CHAS. RHEMYK 148 Notre-Dame, TEL. 2189

Ne souffrez pas

Informez-vous sur cette science qui est la cause des maladies. Dr. CHAS. RHEMYK 148 Notre-Dame, TEL. 2189

Ne souffrez pas

Informez-vous sur cette science qui est la cause des maladies. Dr. CHAS. RHEMYK 148 Notre-Dame, TEL. 2189

Ne souffrez pas

Informez-vous sur cette science qui est la cause des maladies. Dr. CHAS. RHEMYK 148 Notre-Dame, TEL. 2189

Ne souffrez pas

Informez-vous sur cette science qui est la cause des maladies. Dr. CHAS. RHEMYK 148 Notre-Dame, TEL. 2189

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières.

Annonces -- Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. — Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables, à faire transporter, téléphonez au No 152, G. Dufresne Eng. rue Champlour, en face de la Gare. j.n.o. M et J

LOGEMENT — Tout neuf, à vendre ou à louer, 259 Ave. Mont-Royal, Huit chambres à part la chambre de toilette. Possession immédiate. S'adresser à Henri Bisson, 142 Notre-Dame. M et J.

Agents Demandés

Agents d'assurance demandés, à salaire ou commission, dans ville ou campagne, avec ou sans expérience. Chance de promotion rapide pour les nouveaux agents qui par leur travail sauront se qualifier. Envoyez votre application au Gérant de District. J.-G. Dawson, 69 B. Rue Fussey, Pont St-Maurice, Québec.

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

Des milliers de personnes doivent leur succès au Com. me. ce Watkins. Vous pouvez en air: autant si vous êtes ambitieux. 175 nécessités de famille avec territoire réservé. The J. R. Watkins Company, 379 Craig Ouellet, Montréal. M. et J., 21 nov.

AGENTS DEMANDES

L'ANNONCE BIEN FAITE
est le phare qui guide l'acheteur averti. Éteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Le vrai journal des Familles
Lecture saine et instructive
Chiffres de circulation fournis sur demande.

LE BIEN PUBLIC, LE JEUDI, 4 NOVEMBRE 1926

PAGE TROIS

RÉÉLECTION DU CABINET

M. King et 14 de ses collègues sont réélus par acclamation
DEUX A ELIRE
Le Dr King et M. James Malcolm subiront le même sort le 9 novembre

Ottawa, 3.—Quinze membres du gouvernement King ont été réélus par acclamation, mardi. Ainsi qu'on le prévoyait, aucune opposition ne s'est développée à la dernière minute, et tous les ministres, moins trois, sont maintenus dans leurs fonctions par le peuple. Le Premier Ministre King lui-même, et l'honorable M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, qui sont actuellement à Londres, à la conférence impériale, sont au nombre des membres élus par acclamation, le premier dans la division de Prince-Albert et le second dans celle de Québec-Est.

La journée s'est passée sans aucun incident dans les circonscriptions intéressées. On suggère actuellement qu'un projet de loi soit présenté à la prochaine session fédérale pour faire mettre de côté les élections partielles ministérielles en dehors de trois mois après une élection générale.

Les ministres fédéraux réélus par acclamation hier sont les suivants: Hon. H. W. L. MacKenzie King, Premier Ministre, (Prince-Albert, Sask.)

Hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, (Québec-Est, Qué.)

Hon. M. J. A. Robb, ministre des Finances, (Châteauguay-Huntingdon, Qué.)

Hon. M. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, (Edmonton, Alta.)

Hon. M. W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, (Melville, Sask.)

Hon. M. P. J. A. Cardin, ministre de la Marine et des Pêcheries, (Richelieu, Qué.)

Hon. M. C. A. Dunning, ministre des Chemins de Fer, (Régina, Sask.)

Hon. M. J. C. Elliott, ministre des Travaux Publics, (West Middlesex, Ont.)

Hon. M. Lucien Cannon, Solliciteur-Général, (Dorchester, Qué.)

Hon. M. P. J. Veniot, ministre des Postes, (Gloucester, N.B.)

Hon. M. W. D. Ender, ministre des Douanes, (North Waterloo, Ont.)

Hon. M. Fernand Rinfret, Secrétaire d'Etat, (St-Jacques, Montréal.)

Hon. M. Robert Forke, ministre de l'Immigration, (Brandon, Man.)

Hon. M. Peter Heenan, ministre du Travail, (Kenora-Rainy River, Ont.)

Hon. M. J. L. Ralston, ministre de la Défense Nationale, (Shelburne-Yamouthe, N.E.)

Mardi prochain, les deux ministres non encore réélus seront mis en nomination dans les divisions de East-Kootenay et de North-Bruce. L'honorable Dr J. H. King, ministre de la Santé, se présentera dans la première division, et l'honorable M. James Malcolm, ministre du Commerce, dans la seconde. Il est tout probable que ces deux ministres seront réélus sans opposition.

EXAMENS DE MUSIQUE

Ecole de piano Paris-Montréal, préparatoire au professorat. Le brillant résultat des examens de l'année 1926 vient une fois de plus confirmer l'excellence de l'enseignement de notre jeune professeur de musique bien connu Mlle M.-Louise Boisvert.

Mlle Victoria Cartier, directrice, fondatrice de l'Ecole de Musique Paris-Montréal et membre du jury à l'Ecole Normale de Musique de Paris, qui fit passer les examens, s'est déclarée enchantée du travail des élèves et a vivement félicité celles-ci ainsi que leur dévouée professeuse.

Résultat des examens: Cours Lauréat: Mlles Germaine Roy et Dianne Bellefeuille, diplômées avec grande distinction et la médaille de l'Ecole.

Cours Supérieur: degré avancé: Mlles Isola Thibodeau, de St-Maurice, Germaine Bellefeuille, M. Jeanne Robert et Yvette Lord, diplômées avec grande distinction.

Cours Supérieur 1er degré: Mlles Marcelle Robert, M. Blanche Péresse, Thérèse Riberty et Florence St-Ours; diplômées avec grande distinction.

Cours Moyen: Mlles Constance Dumont, Jeanne Dostaler, Claire St-Ours, Marguerite Paulin, Yvette Corbell, Suzanne Lefrançois, diplômées avec grande distinction.

Mlle Ida Leborgne, à peine âgée de 9 ans, a aussi obtenu le même degré, avec la mention grande distinction et médaille d'or, après 2 mois d'étude.

Cours Préparatoire: Mlles Constance Dumont, Thérèse Landry, Lucile Marie, Fernande et Jeanne d'Arc, Leclerc, Yvette Desrochers, ont obtenu leurs diplômes avec grande distinction.

Mlles Françoise Lacroix et Cécile Roy ont aussi obtenu le même degré avec la mention grande distinction, après 1 an d'étude.

Cours Élémentaire: Mlles Eveline Ducharme, Rachel Beaulieu, Annie Leroux et Marguerite Fex, diplômées avec grande distinction.

Mentionnons aussi Mlle Germaine Ruel, diplômée du Cours Préparatoire avec distinction, élève de Mlle Germaine Roy.

Encore une fois toutes nos félicitations aux professeurs et notre encouragement aux jeunes élèves.

LA SAISON DU TOURISME EN NOTRE PAYS

La saison du tourisme, en 1926, a été la plus importante que le Canada ait jamais connue, prétend M. Walter Pratt, gérant général du service des hôtels du Canadian National, qui base son opinion sur l'augmentation des visiteurs aux hôtels de la compagnie.

Tous les hôtels d'été du réseau national depuis Wentworth Park Lodge en Nouvelle-Ecosse jusqu'à Jasper Park Lodge dans les Rocheuses ont eu une excellente saison, la plupart rapportant une augmentation de 10 à 25 pour cent dans leurs chiffres d'affaires.

Jasper Park Lodge connut le maximum de cette augmentation. Des visiteurs vinrent des quatre coins du monde. Fait intéressant: tous les Etats des Etats-Unis furent représentés à Jasper durant l'été. La Californie seule envoya un contingent de plus de mille touristes. Il y eut aussi des visiteurs, de la France, de la Chine, de la Hollande, de l'Australie, d'Hawaï, etc. Toutefois, la moitié des pensionnaires de Jasper furent des Canadiens; ce qui prouve l'attrait national du plus grand parc du Dominion. Le golfe à lui seul attira quantité de visiteurs.

Minaki Inn, à 114 milles à l'est de Winnipeg, rapporte aussi une substantielle augmentation dans le nombre de visiteurs et les recettes. Le pavillon central de cette colonie qui fut détruit avant l'ouverture de la saison de 1925, a été reconstruit et sera terminé avant la fin de l'année. L'an prochain il pourra accommoder près de 200 personnes.

Highland Inn et les camps Minesing et Nominigan, dans le parc Algonquin ainsi que les hôtels administrés par le réseau national à Ottawa, Port-Arthur, Winnipeg, Brandon et Edmonton ont aussi connu des augmentations.

IL EST TENU RESPONSABLE

M. J.-A. OUELLETTE TENU RESPONSABLE DE LA MORT DE M. ALBERT DAY

A l'enquête du Coroner tenue mardi après-midi sur la mort de M. Albert Day, tué dans un accident d'auto samedi soir dernier, les jurés ont rendu le verdict suivant:

"Nous déclarons que Albert Day est mort d'une hémorragie intestinale à la suite d'un accident d'auto survenu le 30 octobre, et nous tenons J.-A. Ouellette responsable par négligence de cette mort."

Durand et Durand

Le jeudi, 18 novembre prochain, cette désopilante comédie en 3 actes sera jouée à l'Hôtel de Ville.

Les artistes du Cercle Lapierre de Montréal qui interpréteront cette comédie sont suffisamment connus et appréciés du public trilingue; aussi les billets s'enlèvent-ils rapidement.

MM. Hector Charland et Thomas Chamberland donneront aussi des monologues et des chansons comiques.

L'orchestre des Anciens De La Salle, sous la direction de M. Ivanhoë Trudel, exécuteront un programme de choix.

LES ELECTIONS AUX ETATS-UNIS

GAINS DES DEMOCRATES

New-York, 4.—D'après les derniers rapports reçus, il semble que la majorité des républicains au Sénat est complètement disparue tandis qu'elle est réduite à la Chambre des représentants. Et il reste encore des Etats où les résultats ne sont pas complexes. Si les démocrates prennent les quatre Etats qui sont les plus douteux, ils auront la majorité au Sénat.

A la Chambre, les démocrates ont pris neuf sièges de plus qu'ils en avaient dans l'ancienne. S'ils en prennent encore quelques-uns, la balance du pouvoir appartiendra au groupe de républicains-progressistes qui fut formé par le sénateur LaFollette.

LA MAISON BISHOP A LE CONTRAT

Québec, 4.—La compagnie Anglo-Canadienne Pulp and Paper Mills Ltd, confirme la nouvelle que le contrat pour la construction de ses usines a été accordé à W.-L. Bishop Ltd, de Montréal.

La compagnie annonce qu'elle a l'intention de faire effectuer au cours de l'hiver, l'installation des piliers, les fondations en ciment, la structure d'acier. La pose de la brique, l'installation de la toiture et les travaux intérieurs seront faits au printemps.

CINQ NOUVEAUX SENATEURS DEMOCRATES

New-York, 4.—Les démocrates ont pris cinq sièges aux élections sénatoriales dans les élections sénatoriales. Ce sont le Massachusetts, New-York, le Kentucky, l'Okla-homa et l'Arizona. Ils devront prendre quatre des autres sièges qui sont encore douteux pour pouvoir enlever aux républicains la majorité à la Chambre haute.

Les Etats qui sont encore douteux sont l'Indiana, le Maryland, le Missouri, l'Oregon et le Colorado. Le sénat compte 96 sièges et un tiers des sénateurs sont élus tous les trois ans.

L'injustice des hommes sert la justice de Dieu.—Mme Swetchine

La justice divine venge les excès par d'autres excès.—Bossuet.

REPRESAILLES DES FASCISTES ITALIENS

L'attentat contre Mussolini crée de l'agitation chez les Chemises noires

Rome, 3.—Les fascistes, enragés à la suite de l'attentat commis contre Mussolini, dimanche, ont fait de nombreuses représailles et plusieurs de leurs adversaires ont été tués ou blessés. De plus, un grand nombre de personnes qui étaient reconnues comme ne partageant pas les opinions du gouvernement ont été mises en état d'arrestation.

A Bologne, les fascistes ont attaqué un grand nombre de personnes et sont même entrés dans les maisons de certains de leurs adversaires. Des agents de police et des miliciens, qui tentaient de protéger ces derniers, ont été blessés. On est entré dans les bureaux de certains journaux qu'on a saquevés. Les fascistes prétendent que l'attentat est le résultat d'un complot et non le fait d'un jeune homme d'une intelligence bornée.

Le député antifasciste Lussu a tué d'un coup de revolver un fasciste qui était monté sur son balcon et voulait y prononcer un discours. Il a été arrêté, mais, la police a dû le protéger contre la foule qui voulait le lyncher.

Il y a eu des troubles à divers autres endroits et plusieurs personnes sont restées sur le carreau.

S.G. MGR ROULEAU PARTIRAIT POUR ROME

Québec, 3.—S.G. Mgr Rouleau, le nouvel archevêque de Québec, arrivera à la fin de la semaine à Québec. La cérémonie d'installation, comme on l'a déjà dit, aura lieu lundi prochain. On affirme en certains milieux, que S.G. Mgr Rouleau partira pour Rome peu de temps après son arrivée à Québec. Quelques-uns prétendent que le nouvel archevêque va demander à Rome la nomination d'un auxiliaire et la division du diocèse de Québec. Depuis longtemps déjà il est question de la formation d'un nouveau diocèse dans la Beauce, avec évêque à St-Joseph.

ST-GERARD-DES-LAURENTIDES

Mme Philippe Boucher, ainsi que Mlle Victoire Morrissette sont de retour de leur voyage aux Trois-Rivières.

Le petit Hermann Hill, bébé de M. Jimmy Hill, gravement malade, et qui était sous les soins de M. le Dr Deschênes est complètement rétabli.

M. et Mme Henri Pellerin sont partis pour voyage, samedi; ils seront de retour dans le courant de la semaine.

Mlle Marie-Rose Lefebvre, institutrice, est allée prendre le dîner chez Mme O. Jimmy Hill.

Mme Edouard Hill et sa soeur de Jonquière, sont allées passer la semaine chez leurs parents, M. Louis Poudrier, à St-Alexis des Mts.

Mlle Maria Vincent et Ovide Champagne, étaient à St-Gérard, samedi soir.

M. et Mme Donat Juneau, sont les heureux parents d'une grosse fille, baptisée sous les noms de Marie-Laure-Anita. Parrain et marraine: M. et Mme Alexandre Gélinas, de Shawinigan. Porteuse: Mme Jimmy Hill.

M. Origène Boisvert a repris son commerce, dans le Village de St-Gérard.

Mlle Antoinette Milette, de St-Mathieu, est maintenant à St-Gérard, communié chez M. Origène Boisvert.

Mme Arthur Vincent est allée à Grand-Mère et Ste-Flore, vendredi.

Les bons médecins redoutent les mauvais livres. Il n'y a pas depires microbes pour désorganiser une créature, pour la miner, la ruiner.—Jacques des Gachons.

Les plus grands bienfaiteurs et les plus grands malfaitteurs de l'humanité ce sont les livres.

Parmi les livres il y a aussi de faux amis.—Damiron.

LA DISPARITION D'UNE RACE

Les Irlandais, et les Ecosseis Catholiques.—Admission de Mgr Scollard, Supériorité de l'élément français.

La question de la décroissance des catholiques d'origine anglaise aux Etats-Unis et au Canada, tout particulièrement des catholiques irlandais, alarme à bon droit les chefs religieux de ce groupe de fidèles.

Un rédacteur de la revue catholique "America", traitant ce sujet dans la livraison du 1er mai, termine ainsi son article: "Il existe donc un sérieux danger de voir l'élément irlandais dans l'Eglise catholique aux Etats-Unis tellement diminué qu'il sera presque négligeable."

Pour étayer cette conclusion, il cite des statistiques américaines et canadiennes ainsi que les résultats du recensement en Irlande même.

Ainsi cinquante familles irlandaises, de celles qui ont très bien réussi en affaires, choisies dans les Etats de la Pennsylvanie et de New-York, à Terre-Neuve et à Toronto, ont élevé à l'âge adulte 250 enfants, soit une moyenne de 5 enfants par famille. La seconde génération au lieu de donner mille enfants, n'en a élevé que 200. A ce taux, la race irlandaise ne saurait survivre.

Est-ce un phénomène d'atavisme? Les statistiques des recensements en Irlande indiquent qu'en général les Irlandais se marient tard. Les mariages précoces y sont très rares. A peine un dixième de un pour cent des jeunes gens se marient avant 20 ans. Pour les jeunes filles, la proportion est d'un et demi de un pour cent.

A l'âge de 35 ans, les trois quarts des hommes sont encore célibataires et la moitié des femmes sont vieilles filles. A 45 ans, il n'y a encore que 56 pour cent des hommes mariés. Il faut attendre 55 ans pour trouver la proportion de 67 pour cent chez les hommes mariés et de 60 pour cent chez les femmes.

Les statistiques concernant le progrès de la population catholique dans l'Ontario ajoutent un argument de plus à la thèse du rédacteur de "America". Quoiqu'il soit difficile de déterminer par le recensement le nombre exact des catholiques autres que ceux de langue française, il est évident cependant que le nombre des catholiques de langue anglaise diminue de décade en décade.

Les évêques irlandais d'Ontario avouent eux-mêmes que cette décroissance est de nature à alarmer.

Mgr O'Brien, évêque de Peterborough, écrivait le 25 juillet 1921 à un prêtre du diocèse d'Alexandria: "Colonisée par de hardis pionniers écosseis, la région qui comprend maintenant le diocèse d'Alexandria a été pratiquement le berceau du catholicisme en Ontario. Ces excellents colons ont posé larges et profondes les bases du catholicisme... Mais, dites-moi, que sont devenus maintenant les Ecosseis? La réponse, devant laquelle nous ne devons pas fermer les yeux, est la même pour les Ecosseis que pour les Irlandais: ils se meurent, et ils se meurent à cause de leur célibat, tandis que les Canadiens français augmentent et se multiplient..."

Mgr Scollard, évêque du diocèse de Sault-Sainte-Marie, était encore plus explicite, lorsque le 8 avril 1923 il faisait un sermon à ses ouailles de langue anglaise sur le même sujet. Donnons quelques passages du compte rendu que nous avons publié à cette époque.

"Après s'être réjoui des progrès du catholicisme en Ontario, Mgr Scollard se demande quelle en est la cause.

"Les statistiques disent que, pendant les deux dernières décades, surtout de 1911 à 1921, le nombre des catholiques de langue anglaise a diminué. Si les catholiques sont plus nombreux, c'est dû à un afflux de l'extérieur, spécialement de la province de Québec..."

"La véritable raison de cet état de choses, c'est la rareté des grosses familles chez les catholiques de langue anglaise, la limitation à un ou à deux du nombre des enfants."

"Mgr Scollard cite à l'appui de ce qu'il avance les statistiques paroissiales de la ville de North-Bay."

"L'an dernier, dans 100 familles italiennes, il y a eu 40 naissances; dans 360 familles françaises, 116; dans 400 familles de langue anglaises, 87 seulement."

"An cours de la même année, il y a eu 8 mariages dans les 400 familles"

BENEDICTION DE L'HOPITAL DU RADIUM

Cet après-midi, jeudi, à 4 heures, Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, bénira le nouvel hôpital du radium, 2636, rue Ontario est, Montréal.

Le Dr Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du radium de la province de Québec, invite tous les intéressés à assister à la cérémonie et à la visite de l'hôpital qui se fera ensuite.

Litanies

(Dans l'Élevé Gilles, A. Lafon nous montre Gilles, encore petit, récitant la prière du soir avec tante et la vieille domestique, Segonde.)

"...J'entendis alors les Litanies de la Sainte Vierge, et la statue de bois que fixait la récitante m'en paraît auréolée: Cause de notre joie, Rossmystique, Tour de David... A chaque invocation, Segonde jetait un rapide Priez pour nous, par lequel je m'efforçais de voir se clore la prière. Mais les louanges succédaient aux louanges: Maison d'or, Arche d'Alliance, Porte du ciel, Etoile du matin... Il me semblait que ma tante les créait à mesure. Santé des malades, Refuge des pécheurs, Consolatrice des affligés, Reine des martyrs... Les deux femmes se turent, comme une éche qui a battu tous ses coups.

Séverin.—Je suis, moi, naïvement attaché à ces bons vieux principes qui ont été dictés aux hommes sur le mont-Sinaï. C'est de là que l'on extrait, depuis cinq mille ans, le minimum de vertu indispensable et d'honneur nécessaire. On nous y a dit: "Tu ne tueras point. Tu ne commettras pas de lâchetés. Tu ne feras pas de faux témoignages..." Quiconque transgresse un de ces commandements élémentaires tombe, à mes yeux, au rang de la brute et dans l'animalité primitive...—P. Hervieu (Le destin est maître).

Charles Gautier (Le Droit)

Stockholm, Suède, 4.—Les familles royales de la Norvège et du Danemark sont arrivées ici ce matin, ce qui fait quatre rois réunis pour assister au mariage de la princesse Astrid et du prince Léopold, de Belgique. Toute la ville est décorée et à un air de fête.

Il ne faut jamais aliéner sa liberté, et, pour n'être pas exposé à l'aliéner, n'en jamais abuser.—A. Thiers (Conclut).



Hier soir, eut lieu aux Salles ordinaires de l'Association, l'assemblée régulière du mois. Après les affaires de routine, M. le Commandant a donné une intéressante causerie sur les deux premiers articles des règlements de la constitution.

Mercredi prochain, 10 novembre, il y aura ralliement de tous les Zouaves de la ville, pour affaire importante. Réunion à 8.15 hrs p.m.

Le Commandant dit aussi un mot de la garde obligatoire pour le dimanche à la cathédrale. La chose, dit-il, n'est pas facultative, mais strictement obligatoire pour tous les membres à tour de rôle, personne n'est exempté.

Après l'assemblée générale, il y eut réunion du Comité de régie.

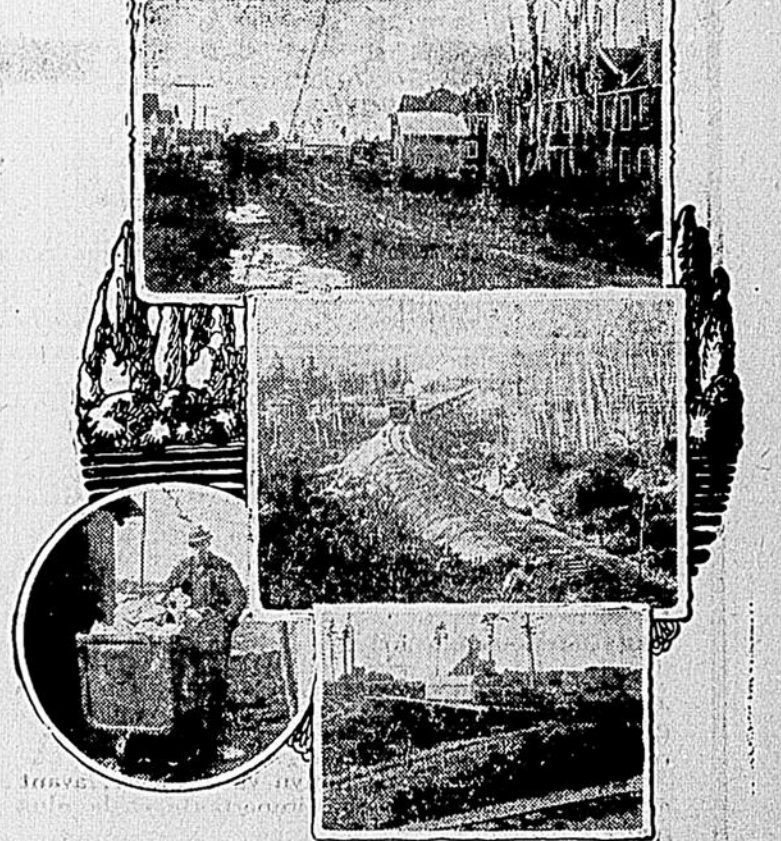
LE MARIAGE DE LA PRINCESSE ASTRID

Stockholm, Suède, 4.—Les familles royales de la Norvège et du Danemark sont arrivées ici ce matin, ce qui fait quatre rois réunis pour assister au mariage de la princesse Astrid et du prince Léopold, de Belgique. Toute la ville est décorée et à un air de fête.

Il ne faut jamais aliéner sa liberté, et, pour n'être pas exposé à l'aliéner, n'en jamais abuser.—A. Thiers (Conclut).

En haut.—La rue Perrault, à Rouyn. Centre.—L'embranchement Taschereau-Rouyn, du Canadian National. En bas, à gauche.—Un vagonnet de minéral sorti de la mine Noranda. En bas, à droite.—La mine Noranda.

Le chemin de fer de Rouyn



Rouyn; l'une des plus jeunes municipalités de la Province de Québec, née au milieu des bois, est maintenant reliée au reste du monde par un embranchement de chemin de fer, de 44 milles de long, qui part de Taschereau (autresfois O'Brien) sur la ligne principale Québec-Cochrane du Chemin de fer national du Canada.

Le nouveau chemin de fer se rend directement à Rouyn offrant un service de transport pour voyageurs et marchandises là où il n'y avait, comme toujours de communication avant sa venue, que le canot et la charrette.

Ayant solutionné le problème du transport la population peut se consacrer désormais à l'amélioration de la ville. Déjà les progrès sont notables et même étonnants si nous tenons compte de l'isolement de ce camp minier avant l'arrivée de la locomotive.

Centre d'une région riche en mines d'or et de cuivre, animée d'un grand esprit civique et confiante dans la prospérité que lui assurera ses ressources, Rouyn profitera sûrement des avantages assurés par le nouveau chemin de fer et hâtera ses progrès.



POUR NOS AMIS LES CULTIVATEURS

RESTONS CHEZ NOUS

Colonisons les terres neuves de la province du Québec et du Nord-Ontario.

NOS INDUSTRIES RECLAMENT DES MILLIERS D'OUVRIERS

Situation ouvrière plutôt précaire aux Etats-Unis

PRESSANT APPEL D'UN MILLIONNAIRE-COLONISATEUR

J'arrive d'un voyage de propagande de colonisation aux Etats-Unis où je suis allé prêcher le Rattachement au retour des nôtres au Canada. J'y ai constaté une situation ouvrière plutôt précaire, pour ne pas dire plus. Dans certaines églises canadiennes-françaises on a dû, tout récemment, faire appel à la charité des paroissiens pour venir en aide à des familles entières dont les chefs sont sans ouvrage. Ce triste état de choses, je l'ai constaté de mes propres yeux, puisque j'ai été témoin des quêtes en faveur des sans-travail. C'est pourquoi je me fais un devoir de faire connaître la vraie situation ouvrière aux Etats-Unis, pour ce qui regarde les nôtres. Et je le fais avec d'autant plus de zèle que j'ai constaté qu'un bon nombre de Canadiens français songent encore à aller s'établir à l'étranger pour chercher du travail.

De grâce, n'allons pas grossir le nombre des sans-travail aux Etats-Unis. Qu'on me permette de faire un appel pressant aux curés de nos paroisses de la province de Québec de signaler du haut de la chaire cette crise économique et le danger de l'immigration des nôtres aux Etats-Unis.

Pourquoi aller mendier du travail aux Etats-Unis, quand nous avons chez nous de belles régions de colonisation et des industries prospères qui réclament des milliers d'ouvriers.

Le gouvernement de la province de Québec dépense, chaque année, des centaines de mille dollars pour l'établissement des colons dans ses régions de colonisation. Non seulement il fait faire les chemins et les ponts pour faciliter l'établissement des colons, mais il construit aussi les écoles et les chapelles. Plus que cela, le Ministère de la Colonisation de Québec donne des primes de défrichement et des grains de semence aux colons.

Il me fait plaisir de déclarer, ici, et c'est à justice de le dire, qu'aucune province du Dominion ne traite les colons d'une manière aussi générale et ne possède de méthode ou système de colonisation plus efficace.

D'autre part, depuis quelques années, le Ministère de la Colonisation a organisé une propagande intensive de colonisation dans tout le pays, en faisant distribuer des milliers de tracts bien faits, bien précis et surtout pratiques, qui ont eu la plus heureuse influence.

Aussi, l'on a vu un grand nombre de nouvelles paroisses se fonder, notamment dans les régions de l'Abitibi, du Témiscamingue, du Lac St-Jean, du Sud de Québec et dans la vallée de la Matapédia, etc. L'honorable M. J.-E. Perrault dit, à la dernière session, que durant les cinq dernières années seulement, une augmentation de population d'au moins 25,000 âmes avait eu lieu dans les comités de colonisation. Et cependant, dit l'honorable M. Perrault, nous avons encore des millions d'acres de terre propres à la colonisation.

Ce sont là des faits qui ne sont pas assez connus et qu'il importe de faire connaître, car il est certain que la province de Québec peut recevoir encore pendant de longues années le surplus de population de ses vieilles paroisses.

Ajoutons que tout à côté de la province de Québec, il y a le Nord-Ontario qui est, en somme, la continuation des régions du Témiscamingue et de l'Abitibi. Il y a là aussi de grandes étendues de terrain propre à la culture. Cette région constitue vraiment un compartiment assuré pour la race française de la province de Québec.

Pour toutes ces raisons, je fais un appel pressant aux membres du clergé de la province de Québec, pour qu'ils fassent connaître les faits et avantages que je viens d'énumérer, chaque fois que l'occasion s'en présentera.

Aux hommes et jeunes gens qui veulent aller aux Etats-Unis, il importe que le curé de chaque paroisse fasse connaître les avantages d'établissement qu'ils peuvent trouver dans la province de Québec, soit comme colons, dans les paroisses de colonisation, soit comme ouvriers dans les nouveaux centres industriels comme Mistassini et St-Joseph d'Alma, dans le comté de Lac St-Jean; Arvida, dans Châteauguay, Limoilou, dans la ville de Québec; Beaudry, près de Ste-Anne; Manicouagan, sur la côte nord, etc., etc. Dans tous ces endroits, on a besoin de milliers d'ouvriers et c'est aux Canadiens français de

LE BRANCHEMENT DU CELERI

Il y a plusieurs moyens de blanchir le céleri, et ces moyens ont été essayés à la Station expérimentale de Frédéricton qui vient d'en publier un compte rendu intéressant. La variété de céleri employée était le Golden Self Blanching (doré auto-blanchisseur); elle a été cultivée de plusieurs façons différentes. Premièrement, en une planche solide où les plants étaient à six pouces de distance les uns des autres en tous sens; deuxièmement, en rangs simples, à plat, que l'on renchaussait graduellement à l'automne pour faire blanchir les plants; troisièmement, rangées doubles à plat, et blanchis avec du papier; quatrièmement, dans une tranchée et blanchis avec de la terre; cinquièmement, en rangées à plat, et blanchis avec des planches. C'est la récolte qui était cultivée en rangées plates et blanchie avec de la terre qui a donné les plus gros rendements. Celle qui était cultivée en une planche bande solide (c'est-à-dire troisième point de vue du rendement. Quant à la qualité de la récolte elle était dans le même ordre que le rendement, quoiqu'elle ait été endommagée par certaines maladies. Le compte rendu de cette expérience est donné dans le rapport annuel de la Station de Frédéricton qui contient le rapport d'un grand nombre d'autres expériences intéressantes, et qu'on peut avoir gratuitement ainsi que beaucoup d'autres rapports et bulletins, en s'adressant au bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

LE PROGRES DE L'INDUSTRIE DU TABAC

LES PROGRES DE L'INDUSTRIE DES TABACS EN FEUILLES AU CANADA.

Le Canada devient rapidement un pays à tabacs. Le monopole de ce commerce, dans l'hémisphère de l'Ouest, appartenait autrefois presque entièrement au Cuba et à la Virginie. En fait nous n'expédions que 200,155 livres en 1921, tandis que nous avons expédié à l'étranger, l'année dernière, 3,531,422 livres, soit plus de dix-sept fois autant. Pour ce produit comme pour beaucoup d'autres, c'est encore la Grande Bretagne qui est le meilleur consommateur; elle nous a pris 2,210,109 livres de tabac en feuilles. Les 18,261 acres (12,870 acres dans le comté d'Essex, 4,471 acres dans le comté de Kent, 789, dans le comté d'Elgin et 161 acres dans les autres comtés) en culture dans l'Ontario ont rapporté 20,623,000 livres, les 9,551 acres de Québec, 8,692,000 livres et les dix acres de la Colombie-Britannique plus de 11,000 livres. La valeur totale, d'après les chiffres donnés dans le rapport annuel du Chef du Service des tabacs pour les fermes expérimentales fédérales (M.C.M. Slagg), est de \$7,004,600; la part de l'Ontario est de \$5,276,000, celle de Québec, \$1,726,400 et celle de la Colombie-Britannique, \$2,200.

Le Service distribue gratuitement à tous ceux qui en font la demande, en autant qu'il peut le faire, un quart d'once de graine de tabac de bonne qualité, produite à la ferme centrale d'Ottawa, et aux stations de Harrow, Ont., et de Farnham, Qué. Il a distribué l'année dernière 6,929 lots de graine. M. Slagg dit que la production est toujours épuisée longtemps avant que la saison des semences ne commence. La Colombie-Britannique vient d'entreprendre la culture du tabac; il se fait des essais à la station expérimentale de Morden, Manitoba, et dans d'autres endroits au Canada.

Ouvrez votre cœur bien large à la pitié. Versez en la liqueur d'amour sur tous ces pauvres pieds qui s'ensanglantent aux pierres, aux épines d'un chemin plus dur que le vôtre.

Père Roucau, O.P.

Illustration of a man in a top hat and suit, with text: Fumez Le Cigare BOSTON. CONSERVEZ LES BANDES ELLES VALENT A CENT CHAQUE.

LE BRANCHEMENT DU CELERI

Il y a plusieurs moyens de blanchir le céleri, et ces moyens ont été essayés à la Station expérimentale de Frédéricton qui vient d'en publier un compte rendu intéressant. La variété de céleri employée était le Golden Self Blanching (doré auto-blanchisseur); elle a été cultivée de plusieurs façons différentes. Premièrement, en une planche solide où les plants étaient à six pouces de distance les uns des autres en tous sens; deuxièmement, en rangs simples, à plat, que l'on renchaussait graduellement à l'automne pour faire blanchir les plants; troisièmement, rangées doubles à plat, et blanchis avec du papier; quatrièmement, dans une tranchée et blanchis avec de la terre; cinquièmement, en rangées à plat, et blanchis avec des planches. C'est la récolte qui était cultivée en rangées plates et blanchie avec de la terre qui a donné les plus gros rendements. Celle qui était cultivée en une planche bande solide (c'est-à-dire troisième point de vue du rendement. Quant à la qualité de la récolte elle était dans le même ordre que le rendement, quoiqu'elle ait été endommagée par certaines maladies. Le compte rendu de cette expérience est donné dans le rapport annuel de la Station de Frédéricton qui contient le rapport d'un grand nombre d'autres expériences intéressantes, et qu'on peut avoir gratuitement ainsi que beaucoup d'autres rapports et bulletins, en s'adressant au bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

LES MALADIES DU TABAC

Le chef du Service des tabacs pour les fermes expérimentales du Dominion annonce que l'on a trouvé le moyen de combattre la maladie de la pourriture de la racine qui attaque les tabacs; il faut, pour cela, cultiver le tabac dans un assolement de quatre ans, composé des plantes suivantes: blé d'Inde, grain, foin, tabac et blé d'Inde, tabac, grain et foin. La plupart des champs de tabac cultivés à la station expérimentale de Harrow, Ont., emploient les assolements de trois, quatre et cinq ans. Le chef du Service (M. C.M. Slagg) dit également que les cochons semi-charnés couverts de vires, sont celles qui ont donné les meilleurs résultats pour la production de plants précoces et vigoureux. On a trouvé également que les cochons faites et stérilisées en automne sont tout aussi satisfaisantes que les cochons faites et stérilisées au printemps.

En ce qui concerne les maladies du tabac, le rapport annuel du Service des tabacs pour 1925 résume les résultats des enquêtes en disant que la pourriture de la racine et la mosaïque sont toujours les fléaux les plus sérieux qui attaquent le tabac dans ce pays; que le traquenard par la vapeur du terrain des cochons de semis pendant trente minutes, sous une pression de 50 livres, enraye parfaitement la pourriture de la racine; que les traitements au moyen de poussière contraignent la germination et la levée et retardent le développement des plantes; que les préparations de formoline ne sont pas aussi nuisibles aux plants de tabac que les composés de mercure organique; que les trempages de la graine avant les semis stimulent quelque peu la pousse; enfin que les échantillons séchés à l'air de terrain sablo-argileux ont été trouvés un peu plus acides que les échantillons fraîchement prélevés des mêmes terrains. (Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

Libre arbitre

Un homme qui n'a pas l'esprit gâté n'a pas besoin qu'on lui prouve son franc-arbitre, car il le sent; et il ne sent pas plus clairement qu'il voit, ou qu'il recueille les sons, ou qu'il raisonne, qu'il se sent capable de délibérer et de choisir. — Bossuet.

PROGRES RAPIDES

Nous avons annoncé, ces jours derniers, le voyage de l'Hon. M. Perreault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries dans la région de Rouyn.

Trois routes, construites par le gouvernement provincial conduisent à Rouyn et prochainement, l'embranchement du Canadien National, de Taschereau à Rouyn sera en opération.

Les routes ouvertes au trafic sont la route de Macamic, la route de Rouyn et la route d'Angliers. Ces trois routes mènent directement à Rouyn.

L'embranchement du Canadien National aura son terminus à Rouyn, à proximité des mines Noranda & Stadacona.

En 1920 Rouyn n'était qu'un coin sauvage. Aujourd'hui, c'est une vraie ruée d'or à l'endroit où le son des marteaux et le grincement des scies se font entendre nuit et jour.

La province de Québec, avant longtemps, grâce à la vision de ses gouvernants, étouffera le monde par ses richesses minières.

Lever matinal

Quand nous sortions ensemble, mon père et moi, le matin avant qu'il fût jour, mon père me disait: "Vois! personne encore n'a marché dans la rosée! nous sommes les premiers et, si nous prions bien dévotement, nous attirerons des bénédictions sur la terre et sur les champs. Il est si bon de pouvoir marcher dans la première rosée à laquelle on n'a pas encore touché; il y a là encore une bénédiction toute fraîche, aucun péché n'a encore été commis dans les champs, on n'y a dit aucune mauvaise parole. Lorsqu'on sort quand la rosée a été partout foulée aux pieds des gens, c'est comme si tout était sali et gâté."

Catherine Emmerich.

Notaire HENRI CINQ-MARS L.L.B. Notaire Argent à prêter, Examens de titres, Réglem. de successions, Assurances, Collections, Administration etc. 49, rue Alexandre, Téléphone 1895

Dr Roch Hébert SPECIALISTE Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez Bureau et hôpital privé 31a Des Forges, Tél. 1425 HEURES DE BUREAU 9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire Gratuit Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Avocat Jean-Marie Bureau Avocat et Procureur

Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières. Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

DENTISTE Dr J.-B. DORVAL Chirurgien-Dentiste 579, RUE NOTRE-DAME, Cap-de-la-Madeleine. Bureau à Batiscan chez Mlle Juliette Carignan, le mardi et jeudi soir à 7 hres.

Château De Blois 23, Av. Laviolette 150 Chambres avec bain ou eau courante Deux salles à manger Grill Room Cuisine excellente Repas servis de 6 a.m. à minuit Prix Modérés

Assurances Générales A. J. Guin & Cie Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Eris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie. Bureau établi depuis plus de 30 ans. TEL. 114, 4, Du Platon

CARTES PROFESSIONNELLES

Notaire Victor Abran Notaire Argent à prêter, assurances, collection, etc. 34, Bonaventure, Les Trois-Rivières Bureau à La Pointe-du-Lac, tous les samedi midi à lundi midi.

Médecin Dr ALEX. ACHPISSE Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil médical de l'Empire Britannique. Spécialité: Chirurgie générale Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes. Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 30 a.m. et de 7 à 8 30 p.m. les lundi, mardi, jeudi et vendredi. 22, rue Des Forges Tél. 469 Les autres jours, 219, rue Sherbrooke Est, Montréal Tél. Lancaster 3095

Chirurgien-Dentiste Dr J. H. BELAND Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Pourriture par la Vaccinothérapie. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement. Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9 Bureaux: 26a, Des Forges

Contracteur Anselme Dubé Lée Eglises, Presbytères, Ecoles. Résidences, Réparations. Bois de toutes sortes. Portes, Chassis, Etc Rue Bellefeuille, Les Trois-Rivières.

Chiropracticien Dr A.-E. HUNT KING Chiropracticien diplômé Trois-Rivières 32, Ste-Julie Tél. 1913 Shawinigan Falls 32, 5me Rue Tél. 725 Grand'Mère Hôtel Frontenac Tél. 33

Médecin Dr J. D. F. Paquin Médecine Générale Spécialité: Accouchements Traitements spéciaux pour les enfants. Consultations régulières: De 2 à 4 et de 7 à 8 et sur rendez-vous. 81, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Médecin Docteur R. Dugré Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph SPECIALITES: Chirurgie des organes génito-urinaires, du système vasculaire et du tube digestif. CONSULTATIONS: Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m. A domicile: sur rendez-vous. 56, Ave Laviolette.

Avocat Rosaire Marcotte B.A., B.C.L. 17, rue Alexandre Les Trois-Rivières

Avocat L-EMILE FORTIN AVOCAT 148a Notre-Dame, Trois-Rivières. Bureau le soir Au Cap-de-la-Madeleine.

Courtier Arthur Spénard Courtier Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires. 42-- RIE ST-PIERRE -- 42 Trois-Rivières.

Notaire J. U. GREGOIRE Notaire Argent à prêter, Examens de titres, Assurances, Collections, etc. 26a, Des Forges, Les Trois-Rivières. Bureau à St-Maurice du Semblant, au Lundi midi. Propriété à vendre.

Notaires J. A. Trudel, J. E. Guillet Trudel & Guillet Notaires Argent à prêter, Réglem. de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc. Bureau: 36 rue Alexandre Tél. Beil 491, Trois-Rivières

Notaire J. A. Villeneuve Notaire Antécédent de l'Etude Mercier et Villeneuve. Argent à prêter. Examens de titres, Réglem. de Successions, Difficultés Commerciales, Collection, etc. 35, rue Hart, Trois-Rivières Edifice de la Banque Canadienne Nationale.

Médecin Dr Maurice Caron Spécialité: Chirurgie Générale Maladies des Femmes, Maladies des Voies Urinaires Traitements Electriques Consultations: de 10 à 12-m. de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m. 6, rue Ste-Julie.

Médecin Dr J. A. Rousseau Directeur du Dispensaire Antivénérien. Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. 7 p.m. à 8 30 Maladies des voies urinaires des femmes de la peau Tél. 119 28 rue Royale

Avocats Paul Martel Robert Trudel Martel & Trudel Avocats 20, Bonaventure Tél. 61-w Trois-Rivières.

Avocat Roger Bisson Avocat 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Avocat Lucien Comeau Avocat 19, rue Alexandre, Les Trois-Rivières Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas, rue St-Laurent.

Avocat Joseph Barnard Avocat 3 rue Hart, Tél. 640 Résidence: 108 rue Des Forges Tél. 1299-J

Avocats Téli. 930 Casier Postal 310 Edifice Power, Trois-Rivières Jacques Bureau, C. R., Philippe Biqué, C. R., Georges Guin, B. A. Bureau, Bigné & Guin Avocats 4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Est-ce de la BRIQUE? Qu'il vous faut? VOYEZ Builders Supply Reg'd -AUSSI- Pour tous les matériaux de construction que nous avons toujours en main. 72, RUE ST-ANTOINE TEL. 1478

Banque Provinciale du Canada Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900 Capital autorisé \$ 5,000,000.00 Capital payé et Réserve \$ 5,500,000.00 Actif total (au 30 nov. 1925) \$45,219,000.00 La seule banque au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts. Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs. Président du Conseil d'Administration L'HONORABLE SIR HORMISDAS LAPORTE Vice-Président et Directeur-Général M. VANCREDE BIENVENU Président du Bureau des Commissaires-Censeurs L'HONORABLE N. PERODEAU Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec. 131 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Deux Succursales aux Trois-Rivières: Angle Notre-Dame et Du Plat n. Angle Laviolette et St Maurice HENRI BRUNEAU, J.-F. GUILLETTE, Gérant.

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

NOTULES

Figures trifluviennes

Le passé trifluvien offre un vaste champ aux explorations des chercheurs et des amateurs d'histoire. Aussi les historiens du dehors trouvent dans notre terrain matière à d'intéressantes études.

Musées régionaux

Dans un récent numéro du Devoir, Georges Pelleier écrivait: "M. le juge Pouliot, de la Cour supérieure, a exprimé l'autre jour, à l'ouverture d'un terme de ce tribunal, à Arthabaskaville, son étonnement douloureux de voir l'ancienne maison de campagne de sir Wilfrid Laurier dans un état d'abandon et de délaissement inquiétant et proposé qu'on en fit un endroit de pèlerinage patriotique."

Il y a aussi à Louiseville, au presbytère de M. le curé Anoinne Dusablon, une salle d'antiquités qui prend une éloquence savoureuse et émouvante, surtout lorsque toutes les reliques groupées là avec sollicitude, reçoivent parole et vie par l'intermédiaire du collectionneur aimable et enthousiaste qu'est M. le chanoine Dusablon.

Il reste encore, dans les hangars et les greniers, beaucoup de choses anciennes. Pourquoi n'essaierions-nous pas de sauver des griffes des Américains ces reliques vénérables, qui gardent quelque chose de l'âme des Anciens. Notre civilisation évolue avec une rapidité déconcertante. Si nous ne voulons pas qu'il se fasse une cassure brusque entre notre époque et la vie et les coutumes du passé, il faut que nous nous accrochions à tout ce qui conserve un peu la physionomie et le cachet du "bon vieux temps".

Le Musée du Séminaire, qui n'attend qu'un local pour déployer ses richesses historiques, recevrait pour sa part, avec grand plaisir, tous les objets et souvenirs anciens qu'on voudrait lui remettre.

Un record honorable

Le Saguenay a moult titres à l'intérêt et à l'admiration de la Province. Je n'en sais pas toutefois de plus honorable que le diplôme de conservation et de vitalité françaises qu'il vient de décrocher, en se classant, par sa capitale, bon premier sur la liste des "surplus" de natalité.

C'est en effet Chicoutimi qui a, pour le mois d'août, la palme canadienne des naissances, avec un chiffre indice de 65,90 sur mille âmes. C'est là un fort beau certificat de conservation catholique et française.

Westmount, la ville aristocratique des Anglais de la haute finance et de l'omnipotente industrie, fait piteuse mine, à côté de ce record, avec son maigre chiffre indice de 6,60 par mille âmes! Ce simple rapprochement de chiffres suffit à fixer laquelle des deux civilisations mérite qu'on s'arrête devant elle et qu'on salue chapeau bas!

Il y a actuellement un duel au Lac St-Jean entre l'industrie et l'agriculture. La Finance écossaise sera-t-elle, une fois encore, plus forte que le droit appuyé de loyaux et généreux services au pays, du genre de ceux dont témoignent les dernières statistiques officielles de la natalité?

Espérons que pour une fois la justice prévaudra. En attendant, rendons à Chicoutimi l'hommage qui lui revient et joignons nos félicitations à celles que lui adressait récemment un journaliste outaouais. Seulement, si j'étais ce journaliste, je serais inquiet, d'avoir placé Chicoutimi "sur le lac St-Jean!"

A.T.

Les Champlain des Trois-Rivières ne sont pas de vrais Champlain

M. Adolphe de Puibusque, un écrivain de mérite, voyageant au Canada il y a une soixantaine d'années, eut une longue conversation avec la mère G., qui tenait une modeste auberge à l'Ancienne-Lorette.

"La mère G., écrivit-il, écartant avec fierté l'incognito que lui inflige son nom et sa profession, nous a confié quelle descend en ligne directe du fondateur de Québec. Voici comment cette révélation est venue. On parlait de café; on aurait parlé d'allumettes chimiques ou d'eau Raspail, que la tradition serait arrivée aussi naturellement.

"Du café! Ah! certes, je suis en fait de l'un en le clarifiant avec des œufs; c'est que, voyez-vous, le père de mon grand-père était Français, c'est lui qui découvrit le Canada avec Jacques Cartier. — Vraiment! et quel était son nom? — Monieur de Champlain. — Vous êtes un Champlain? — Oui Monsieur. — Je vous en félicite... — Êtes-vous parent des Champlain de Trois-Rivières? — Non, Dieu merci! ce ne sont pas des vrais Champlain; nous seuls sommes les bons. — Mais qu'avez-vous fait de vos seigneuries? — Je ne sais pas ce que c'est devenu; on avait toutes les terres jusqu'au Saguenay, trente lieues de front sur la rive nord du Saint-Laurent; il paraît qu'elles ont été prises. — Je n'ai pas besoin de remarquer que cette ex-cuisinière n'a servi, sous forme de généalogie, un plat d'anachronismes un peu trop épicé; elle a supprimé les cinquante ou soixante ans qui séparent Jacques Cartier de Samuel de Champlain, et elle a introduit l'usage du café quelque trente ou quarante ans avant l'époque où la marquise de Sévigné le signalait comme une nouvelle mode qui devait bientôt passer avec le goût du théâtre de Racine. En outre, Champlain, pour être le père de son grand-père, aurait dû vivre jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, et il est mort en 1635, ce qui lui enlève environ 110 ans de la vie de Mathusalem qu'elle lui a si libéralement accordés. Bagatelle que ces petites méprises-là. — La mère G., dont parle M. de

Puisque n'est pas un cas isolé.

Combien en avons-nous rencontré de braves M. de Champlain qui nous affirmaient avec la plus parfaite bonne foi qu'ils descendaient en ligne directe du fondateur de Québec! Tous ou presque tous se plaignaient de ces maudits Anglais qui les en avaient dépossédés des terres et seigneuries qui avaient appartenu à leurs illustres ancêtres!

Avons-nous besoin de dire que le fondateur de Québec n'a pas eu d'enfants. Il est bien vrai que Sagard parle de mademoiselle de Champlain que les Hurons avaient vue à Québec vers 1623. Mais ceux qui ont conclu de ce passage de Sagard que Champlain avait une fille, oubliant que sous le régime français les femmes de la petite noblesse étaient qualifiées de mademoiselle. C'est donc madame de Champlain que les Hurons avaient vue à Québec vers 1623.

Répetons avec l'abbé Ferland; "Pour nous, descendants de ces compagnons, qui l'ont regardé comme ses véritables enfants, nous pouvons dire, avec vérité, en changeant un mot à l'épithète de l'architecte Wren: "Si familial quercis, circumspice", si vous cherchez sa famille, regardez autour de vous. Voyez ces villes populeuses, ces nombreux villages échelonnés sur toute la longueur du fleuve, ces campagnes fertiles et prospères; voyez sur les bords du Saint-Laurent ce peuple laborieux, intelligent et honnête; voilà l'héritage de Champlain; voilà sa véritable famille qui ne pourra s'éteindre et qui transmettra son nom, de génération en génération."

Les familles de Champlain que nous avons actuellement dans la province de Québec ne peuvent réclamer aucune parenté avec l'illustre Champlain. Elles peuvent cependant vanter avec orgueil la pureté de leur origine.

Ces familles de Champlain descendent de deux souches différentes.

Les familles de Champlain de la région de Trois-Rivières ont eu pour auteur Étienne Pézard de la Touche. Les de Champlain établis sur la rive droite du bas du fleuve Saint-Laurent à Rimouski, St-Luce, Pointe-au-Père etc., etc., descendent de François Volant de Champlain, capitaine de navire.

Coincidence assez curieuse: ni l'un ni l'autre des auteurs des de Champlain canadiens ne portaient le nom de Champlain. Voyons comment ces familles ont adopté le nom de Champlain.

Étienne Pézard de la Touche semble être arrivé dans la Nouvelle-France en 1664 ou peu avant. En juin 1664 le gouverneur de Mézy ordonne à M. de Maisonneuve d'aller le trouver à Québec et lui nomme à sa place, comme gouverneur de Montréal et commandant de la garnison, le sieur de la Touche, "capitaine de la garnison des Trois-Rivières."

Le 8 août 1664, M. de Mézy et Mgr de Laval donnent à M. Pézard de la Touche la quantité d'une lieue et demie de terre de front, à prendre sur le grand fleuve Saint-Laurent, depuis la rivière Champlain en montant sur le dit fleuve vers les dits Trois-Rivières sur une lieue de profondeur dans les terres.

La plupart des seigneurs canadiens donnaient leur nom à leurs seigneuries. M. de la Touche, probablement par modestie désigna sa seigneurie sous le nom de Champlain.

Monsieur Pézard de la Touche devint un personnage assez influent dans la colonie. En 1678, il fut un des "vingt principaux et plus anciens habitants du pays" qui furent appelés à donner leur avis sur le commerce de l'eau-de-vie, avec les Sauvages. Avec quarante d'entre eux, il soutint que le commerce de l'eau-de-vie avec les Sauvages était nécessaire au bien de la colonie. Hétons-nous de dire que ce ne fut pas ce qu'il fit de mieux! Il céda tout simplement aux préjugés du temps.

En notre province, un véritable pillage de vieux souvenirs s'opère depuis quelques années. Des collectionneurs s'approvisionnent chez nous. Qui n'en a vu dans les campagnes? Le cri d'alarme vient d'être clairement jeté, par M. Adélaïde Turgeon, président de la Commission des monuments historiques, dans son dernier rapport au gouvernement provincial. "Le tourisme, y lit-on, personne ne le conteste, est une bonne aubaine pour la province de Québec. Les milliers de citoyens des États-Unis qui, chaque année, traversent la frontière, laissent des sommes considérables dans nos villes et nos campagnes. Tout le monde profite de cette manne. Mais il faut l'avouer si le tourisme nous donne beaucoup d'argent, il nous enlève beaucoup de souvenirs inestimables. Nos randonnées à travers les campagnes nous ont permis de constater que nos vieux meubles et nos vieux

Péard de la Touche ne sont pas connus que sous le nom de Champlain.

François Volant de Chamblain, le premier ancêtre canadien des de Champlain du Bas Saint-Laurent, vint dans la Nouvelle-France quelques années avant la conquête. Il était capitaine de navire. Le 20 janvier 1764, sa veuve, née Claire Jolliet, se remariait avec Nicolas-Gaspard Boisseau. Les fils qu'elle avait eus de son premier mariage furent connus sous le nom de Volant de Chamblain. Ce nom de Chamblain se transforma bientôt en Champlain. Les familles de Champlain qui descendent de François Volant de Chamblain se comptent aujourd'hui par centaines. (Progress du Saguenay.)

Gardons nos vieilles choses

L'été laurentien attire les touristes. La nature féérique s'efforce d'être charmante. Aux arbres de nos forêts — érables, bouleaux, ormes, pins, chênes et merisiers — elle donne des teintes diverses que le vent mêle et des bruissements de feuillage que la nuit lunaire rythme. Nos rivières s'alignent aux méandres des rives. Les lacs poissonneux dans l'écrin des montagnes, les paisibles campagnes, réservoir d'une race vigoureuse et d'une civilisation chrétienne, les villages et les bourgs de province avec leurs habitations recueillies et leurs temples pieux, tout se fait accueillant pour l'étranger.

Il vient par nos routes pittoresques, la furie de l'auto aidant. Des États-Unis arrivent les plus forts contingents de visiteurs. Toutes les classes sont représentées. De nombreux touristes sont des Franco-Américains. Établis outre-frontière depuis plus ou moins longtemps, ils viennent revoir la parenté, saluer les amis, contempler le paysage natal, visiter le cimetière où dorment les aïeux. C'est une sorte de pèlerinage qu'ils accomplissent dans la patrie. La patrie, c'est ça; le sang commun, l'amitié sincère, le site de la naissance, le terrain béni ombragé de cyprès... Nous visitent également des curieux en quête de nouveauté. D'autres, qui sont riches, dépendent à pleines mains. S'ils admirent l'impiété de nos horizons, ils apprécient surtout la bonne liberté de nos beuveries. Beaucoup d'américains de la classe moyenne voyagent en caravanes. Ils organisent une sorte de roulotte où ils vivent. Ils ne laissent guère ici que le prix d'achat d'un souvenir indien, d'une douzaine de cartes postales, d'un petit drapeau, d'un épis de blé d'Inde. En son ensemble, le tourisme constitue une source de revenus. C'est une industrie qui en fait vivre bien d'autres. Ne représente-t-elle pas une richesse primordiale pour la Suisse? Elle produit chez nous des millions. Souhaitons que nos compatriotes en aient leur quote-part. Mais le tourisme a ses mauvais côtés. Il suffit d'en signaler un. Malgré ses airs distraits, l'Américain est fureteur. Il reste commercer même en voyage. Est-il amateur d'objets d'art? Il en acquiert. Le commerce des antiquités, des vieux meubles, est-il lucratif? Il ira les choisir sur place. On l'a vu, à la fin de la guerre, profiter de la détresse et de la désorganisation des châteaux pour acheter, avec un dollar faisant prime, les objets intéressants. Depuis lors, en France, on contrôle sévèrement l'exportation des objets d'art.

Herma Bastien (La Revue Nationale)

BIBLIOGRAPHIE

La Terreur en Vaucluse. Le Drame d'Orange. Par Gustave Gautherot, Docteur ès-Lettres, Professeur d'histoire de la Révolution française à l'Institut Catholique de Paris. — Un beau volume in-80. PRIX FRANCO: France, 13,20; Étranger, 14,40.

Avec sa haute autorité d'historien de la Révolution française et son grand talent d'écrivain, l'auteur nous expose un drame d'autant plus émouvant qu'il est rigoureusement vrai: le règne de la Terreur en Avi-

"souvenirs" de toutes sortes disparaissent rapidement enlevés par les touristes américains. Si cet engouement pour les choses de l'ancien temps se continue encore quelques années, il nous faudra nous rendre aux États-Unis pour voir les horloges de bois, les rouets, les biers, les us, les chaises, etc., fabriqués par nos ancêtres.

"La commission des monuments historiques suggère humblement au gouvernement de la province de Québec, de construire au plus vite le musée ethnographique dont il a été question à l'une des dernières sessions de la législature. Quand on aura entassé dans ce musée quelques spécimens de chacun des objets dont se servaient nos ancêtres, il nous semble que ceux qui s'intéressent au passé, verront avec moins de tristesse tant d'objets intéressants transportés aux États-Unis pour enrichir les musées et les résidences privées. Il est grand temps d'y voir, car déjà, bien des choses précieuses sont quasi introuvables."

Dans les villes, où sévit la mode des ameublements dernier style, on a la manie de détruire les vieilles choses. Parfois on les cède pour quelques sous au ramasse-guenilles. C'est que l'on considère ces "vieilles" au point de vue de leur valeur marchande uniquement. Comme reliques, elles ont un prix illimité. Il faut si peu d'espace pour conserver des souvenirs! Si l'on veut, à tout prix, les vendre, qu'on choisisse au moins son acheteur afin que ces reliques restent en notre province dont elles sont un peu le passé.

Il faut qu'on se persuade de la nécessité de conserver les souvenirs des ans révolus. Si une campagne d'éducation est requise, qu'on la fasse. Il faudrait, par exemple, organiser des expositions d'objets canadiens anciens qui diraient à nos gens la valeur commerciale et la valeur historique des antiquités. Les enfants s'habituerait à respecter les vieilles choses à cause de l'âme qu'elles ont, à préférer aux brimborions de la camelote exotique les articles légués par les anciens à cause de leur cachet souvent artistique, toujours original.

Si les choses voient, si les objets inanimés s'humanisent en s'associant à la vie de l'homme, retardons l'heure où l'on ne pourra plus jouir des évocations que facilitent les vieux châteaux patiemment ouvragés de nos grand-mères, les ceintures flechées, les vieux rouets plaintifs, les métiers à tisser endormis, les luches à pain sur lesquelles se sont courbées tant de sollicitudes, les pieux livres de messe à fermoir d'argent.

non et l'assassinat légal des victimes, parmi lesquelles s'échappaient les trente-deux religieuses béatifiées par Pie XI. Ce livre vous intéressera autant, et vous instruira bien plus que le simple roman. Écrit pour le grand public, il abonde en aperçu lumineux et en précieux enseignements.

Sous le Soleil de Dieu. Poèmes. Par Pierre Pontès. — Un beau volume in-80 couronne. — PRIX FRANCO: France, 4,95; Étranger, 5,40.

L'auteur des Altitudes Claires et de l'ax Domini, qui furent si bien accueillis du public lettré, nous offre un nouveau recueil de poèmes qui ne passera certainement pas inaperçu.

Le grand poète Louis Le Caronnel, qui préface le dernier ouvrage de Pierre Pontès, dit-il avec raison que sa poésie valait surtout en ce qu'elle analysait le monde intime de l'âme.

Dans le présent volume, qui nous apporte quelques charmantes fleurs épanouies "sous le soleil de Dieu", le poète ne cesse pas de chanter ce monde intime. C'est pourquoi sa nouvelle œuvre aura le même succès que ses devancières.

Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie. Par un Professeur de Grand Séminaire, Docteur en Théologie et en Philosophie. — Un beau volume in-80 couronne, sous couverture impression rouge et noire. PRIX FRANCO: France, 9,25; Étranger, 10,20.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

l'auteur aime à citer St Thomas et à ravoyer souvent à ses œuvres. Son travail aborde les questions les plus variées et les plus pratiques, touchant la présence du corps de Jésus dans l'hostie.

On a souligné avec soin l'harmonie parfaite qui existe entre la doctrine théologique et l'enseignement contenu dans les textes et les rites liturgiques. Ce point de vue spécial est particulièrement intéressant.

Ce livre sera utile non seulement aux prêtres mais encore aux fidèles qui tous ont profité à connaître davantage le dogme eucharistique. Il est indispensable à toutes les personnes qui ont à enseigner ce dogme ou qui veulent l'étudier plus à fond.

Par les mauvais livres on apprend à connaître le mal sans horreur, à en parler sans honte, à le commettre sans retenue. — St Augustin.

Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie. Par un Professeur de Grand Séminaire, Docteur en Théologie et en Philosophie. — Un beau volume in-80 couronne, sous couverture impression rouge et noire. PRIX FRANCO: France, 9,25; Étranger, 10,20.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie. Par un Professeur de Grand Séminaire, Docteur en Théologie et en Philosophie. — Un beau volume in-80 couronne, sous couverture impression rouge et noire. PRIX FRANCO: France, 9,25; Étranger, 10,20.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

L'auteur étudie parfaitement "Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie". On trouvera dans ces pages un exposé clair, sobre, précis et complet de la doctrine de l'Eglise sur cette matière importante et difficile. Ce dogme est expliqué suivant l'enseignement lumineux du Docteur Angélique.

LAIT, CREME ET BEURRE
Que vous demandiez l'un ou l'autre de nos produits, vous êtes assurés d'avoir ce qu'il y a de plus pur, de plus agréable au goût, et de plus nutritif.

Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie. Par un Professeur de Grand Séminaire, Docteur en Théologie et en Philosophie. — Un beau volume in-80 couronne, sous couverture impression rouge et noire. PRIX FRANCO: France, 9,25; Étranger, 10,20.

Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie. Par un Professeur de Grand Séminaire, Docteur en Théologie et en Philosophie. — Un beau volume in-80 couronne, sous couverture impression rouge et noire. PRIX FRANCO: France, 9,25; Étranger, 10,20.

Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie. Par un Professeur de Grand Séminaire, Docteur en Théologie et en Philosophie. — Un beau volume in-80 couronne, sous couverture impression rouge et noire. PRIX FRANCO: France, 9,25; Étranger, 10,20.

Le Corps de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie. Par un Professeur de Grand Séminaire, Docteur en Théologie et en Philosophie. — Un beau volume in-80 couronne, sous couverture impression rouge et noire. PRIX FRANCO: France, 9,25; Étranger, 10,20.

L. J. FORGET & CIE
ETABLIE EN 1872
MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL
95-97, rue St-François-Xavier

KEATING & McRAE
Agents de Change et Courtiers en Valeurs de Bourse
COMMUNICATIONS DIRECTES AVEC MONTREAL, NEW-YORK ET CHICAGO.
68a, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

NOUVEAUTÉS
Le troisième roman de M. Harry Bernard, LA MAISON VIDE, est actuellement en Librairie. La critique salue ce nouveau roman de façon très élogieuse, et c'est mérité. Tout le monde doit lire LA MAISON VIDE.
Nous conseillons aussi:
L'HOMME TOMBE, roman par H. Bernard, (Prix David, 1924) 75c
LA TERRE VIVANTE, roman, par H. Bernard, (Prix David, 1925) 75c
LA MOISSON NOUVELLE, poésies, par Blanche Lamontagne 75c
LA VIEILLE MAISON, poésies, par Blanche Lamontagne 75c
LES TROIS LYRES, poésies, par B. Lamontagne. 75c
UN COEUR FIDELE, roman, par B. Lamontagne. 75c
NOS HISTORIENS, par Henri d'Arles. 90c
ESTAMPES, par H. d'Arles. 60c
LE FILLEUL DU ROI GROLO, Contes, par M.-C. Daveluy. 75c
LA FIN D'UN TRAITRE, Nouvelle, par E. Achard 25c
LES DICTS DU PASSANT, Billets. 75c
REMISE DE 20% SI VOUS MENTIONNEZ LE BIEN PUBLIC
Librairie d'Action Française, Ltée, 1735, rue St-Denis, Montréal.

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MÈRE

Courriers de Grand'Mère

Célébration solennelle de la Fête du Christ-Roi.

La Fête solennelle du Christ-Roi a été dignement célébrée dans nos églises paroissiales de St-Paul et St-Jean-Baptiste de Grand'Mère. Des programmes spéciaux de chant et de musique sacrée ont très bien été interprétés par les Chorales de ces deux paroisses et par la Chorale des Éléves du Collège.

A St-Paul, la solennité fut rehaussée par la présence en grande tenue, des Zouaves et des membres de la Garde d'Honneur de notre ville. Le sermon de circonstance fut donné par notre vénéré Curé M. l'abbé H. Trudel.

Une Tombola pour nos pauvres

Les officiers de la Conférence St-Vincent de Paul de notre ville, avec l'aide des Dames charitables organisent pour les 3, 4 et 5 novembre courant une grande tombola qui aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville pour le bénéfice de nos pauvres.

Les Dames organisatrices de cette Tombola sont: Mmes John Desbiens, Etienne Lefebvre, J.-L. Champigny, Frank Gauthier, J.-A. Bernier, H.-A. Bédard, Z. Grindler, Geo. Bellemare, Phil. Matteau, Dr R. Lafontaine, H. Robillard, Chs Therrien, Donat Jacob, Hormidas Deschamps, Phil. Poulin, Henri Therrien, Hector Matteau, Mmes Anna Desbiens, Alex Garnau, Hélène Robillard, Hélène Gauthier, Madeleine Boulianne, Mm. Frank Gauthier, Henri Neault, L.-W. Ricard, etc. ont accepté de

donner leur concours pour la route de fortune.

Les statistiques paroissiales de St-Jean-Baptiste.

Lors de sa visite paroissiale, M. le Curé H. Deschênes, de St-Jean-Baptiste a fait le recensement de sa paroisse. Les statistiques donnent les chiffres suivants; comparés à ceux du recensement de 1925, il y eut diminution de 9 familles.

Le dernier recensement donne 215 familles catholiques, avec 966 communicants et 365 non-communicants, formant une population de 1,331 catholiques. Il y a 10 familles protestantes avec 42 âmes et une famille russe avec 7 personnes, formant une population totale de 1,380. En 1925 il y avait 224 familles avec une population catholique de 1,352. On y comptait aussi 8 familles protestantes ce qui portait une population totale de 1,392. Il y a donc dépopulation de 12 personnes, sciemment avec les chiffres de l'an dernier.

Devant le Magistrat

Une cause tout à fait intéressante a été plaidée récemment en notre ville devant M. le Magistrat Lacoursière. Le demandeur, un M. Boucher, réclamait au défendeur, M. Aboud Calille, marchand, de cette ville, le paiement d'une certaine somme pour avoir organisé une vente de marchandises dans son magasin, d'après un contrat dûment signé. D'après les témoignages du défendeur il appert que le demandeur n'aurait pas rempli ses engagements. Le demandeur allègue qu'il a bien et dûment rempli ses obligations en vertu de son contrat et réclame le paiement de ses honoraires. Me Asselin occupait pour le demandeur et Me Lefebvre, pour le défendeur. Le Magistrat a pris la cause en délibération et rendra son jugement sous peu.

Encore des accidents d'autos

Un taxi appartenant à M. Normandin, charretier de cette ville et conduit par M. Eug. Jacques, est venu en collision avec une automobile conduite par M. Donat Boisvert. M. Boisvert débouchait de l'extrémité sud de la rue St-Jacques et allait traverser la rue St-Maurice quand l'auto conduite par M. Jacques remontant la rue

St-Maurice frappa le Ford de M. Boisvert de front et l'envoya rouler sur le côté. La machine est considérablement endommagée.

M. Boisvert a reçu des blessures graves par tout le corps et souffre en outre de blessures internes que l'on calcule très graves. Son état n'est cependant pas précaire. Quant au taxi il s'en est tiré avec peu d'égratignures et le chauffeur Jacques n'a reçu aucune blessure.

—Un jeune enfant, âgé de 4 ans, alla donner contre une automobile qui passait en face de la Pharmacie Colin, dernièrement. Heureusement que le chauffeur vit le coup assez tôt pour amortir le choc et éviter des blessures graves à l'enfant, qui s'en est tiré avec de légères égratignures.

—Deux automobiles, un camion et un touring se sont un peu rudoyés dernièrement sur la rue Chamberlain sans cependant subir des dommages sérieux.

—Le fils de M. Jos. Beaulieu, de cette ville, en traversant le chemin en face de la demeure de ses parents, a été frappé par une automobile. Il roula sous la machine sans recevoir de blessures graves.

Une automobile de Shawinigan Falls en venant à Grand'Mère, frappa une voiture dans la route de Ste-Flore. L'auto se paraît pas avoir subi de dommages; par contre la voiture est très endommagée. Les occupants de l'auto et de la voiture n'ont eu aucun mal.

Il se fracture les deux jambes

Alors qu'il était à descendre une échelle sur la maison appartenant à M. C.-E. Paquet, rue St-Joseph, M. Henri Bundoek, peintre, manqua la pied et tomba debout d'une forte hauteur. Il se fractura les deux pieds. Le malheureux devra garder le lit durant plusieurs mois avant de pouvoir marcher.

Divers

A la demeure de Mme Antoine Gélinas avait lieu récemment une fête intime. Il y eut cartes, chant, musique et déclamations. Après la soirée un délicieux goûter fut servi à tous les invités parmi lesquels nous avons remarqué: Mmes Alice, Marguerite, Jeanette et Florence Gélinas, Rollande et Florence Philibert, Juliette Massicotte, Alda et Florida Ledoux, Jeanne Paquin, Bertha Trottière, Yvonne Lemay, Auréa Bellemare, Yvette Gélinas, Mm. Gustave Mailhot, Lionel et Eugène Bellemare, Joseph Lamare, Liguori Gélinas, Louis Mailloux, Raymond Leclerc, Gérard Pagé, Arthur Thibaudau, Steven Lavergne, A. Lahaie, N. Trudel, P. Pronovost, A. Veil'et, Alphonse Maricaud, Mme Antoine Gélinas, M. et Mme Pierre Gélinas, M. Amédé Dumont.

A la Garde d'Honneur

Les membres de la Garde d'Honneur de notre ville donneront d'ici quelques jours une soirée de famille pour le bénéfice de leurs membres et de leurs familles, cette soirée devant être la première d'une série qui sera donnée durant toute la saison d'hiver.

Un parti d'Huitres

La Cour St-Antoine de Grand'Mère de l'Ordre des Forestiers Canadiens a donné récemment à tous ses membres, sous la présidence du Chef Ranger, M. Landias Prat, un magnifique parti d'huitres qui réunit une foule nombreuse d'amateurs. Le succès de cette fête revient à M. Horn, LeBlanc, le populaire secrétaire-financier de cette Cour, à Grand'Mère.

Installation des Officiers

Une magnifique cérémonie réunissait, ces jours derniers, à leurs salles, les membres de notre conseil local des Chevaliers de Colomb, sous la présidence du Grand Chevalier, M. J.-O. Pelletier.

M. l'avocat Ed. Belleau, de La Tuque, député de District procéda à l'installation des officiers nouvellement élus.

En outre de M. Belleau et de nos officiers locaux, les officiers suivants du Conseil de St-Tite assistaient à la fête. MM. J.-A. Cambrey, J.-Gilles Dessureault, J.-T. Gravel, Médéric Mercure et D. Périgny.

Il paye cher ses frasques

Un certain individu, sous l'influence de la boisson, venant de Trois-Rivières, a voulu faire son gaillard, dernièrement dans un restaurant chinois de cette ville et cassa plusieurs vitres d'un comptoir. En sortant du restaurant, il voulut se faire valoir de nouveau et brisa plusieurs vitres d'une fenêtre à une propriété de M. J.-A. Carignan. L'individu fut arrêté et conduit devant les autorités où il dut payer \$25.00 de dommages aux chinois et \$9.00 chez M. Ca-

rgan, avec en plus les frais de l'arrestation. Nul doute que cette affaire lui servira de leçon.

Fâcheux accident

En prenant le détour de la route Ste-Flore à Grand'Mère, par une fausse manoeuvre du chauffeur, un gros char fermé a pris le fossé dimanche soir. Les dommages au char sont assez considérables mais personne ne fut blessé.

Une automobile de cette ville est venue en collision avec une automobile de Shawinigan, dans la même route, lundi dernier et les deux chars furent assez considérablement endommagés. On attribue la cause de cet accident aux lumières trop fortes d'une des deux machines qui éblouirent les yeux du chauffeur de l'autre char.

Auto en feu

En revenant du Lac des Piles, M. Atehez Laferrière l'a échappé belle, ces jours derniers, alors que par un défaut dans le tuyau d'échappement de l'engin, le feu se communiqua à son automobile et la consuma en quelques minutes. Les pertes sont considérables.

La Fête du Christ-Roi

La Fête du Christ-Roi sera célébrée avec grandes pompes à St-Paul et à St-Jean-Baptiste de Grand'Mère; de même que dans toutes nos communautés religieuses dimanche prochain. Des cérémonies religieuses toutes spéciales réuniront nos fidèles durant toute cette journée de dimanche prochain.

En vacances

M. Ernest Vincent, comptable à La Banque Provinciale de cette ville, est en vacances pour quelques

semaines chez des parents à St-Barnabé. M. LeBel, de Montréal le remplace durant son absence.

Divers

M. l'avocat Arthur Lefebvre est revenu d'un voyage de quelques jours à Rouyn, Abitibi.

Courriers de Shawinigan

M. JOHN BOURGEOIS FETE PAR LES ZOUAVES DE SHAWINIGAN FALLS

M. John Bourgeois, gérant de l'Electric Service Corporation, a été mercredi soir, l'objet d'une belle démonstration de la part de la Compagnie des Zouaves de Shawinigan Falls.

M. l'abbé Hervé Matteau, animateur des Zouaves, se fit l'interprète de ces derniers pour remercier chaleureusement M. Bourgeois de la belle initiative qu'il avait prise de recueillir parmi nos concitoyens, des souscriptions dans le but de doter la Compagnie locale des Zouaves de fusils français et de nouveaux clairons, et l'assura qu'ils lui en gardèrent une profonde et sincère gratitude. Comme marque tangible de leur reconnaissance, les Zouaves présentèrent ensuite à M. Bourgeois un ancien fusil et un ancien clairon décorés aux couleurs papales.

Très touché de ce beau témoignage d'estime et de reconnaissance et bien que pris tout à fait à l'improviste, M. Bourgeois n'en fut pas moins remercier les Zouaves avec beaucoup de tact. Il rappela à ceux-ci que ce n'était pas à lui que ces magnifiques cadeaux auraient

dû être offerts, mais plutôt au public shawiniganais, qui en répondant généreusement à l'appel d'une souscription en faveur de nos Zouaves avait, une fois de plus, su faire honneur à sa devise: "Age quod agis."

M. Bourgeois termina en assurant les Zouaves de son entier dévouement et en leur promettant tout son concours si l'occasion lui était de quelque manière.

L'éloquente allocution de M. Bourgeois fut soulignée à plusieurs reprises par les applaudissements enthousiastes de tous les assistants qui se séparèrent à une heure assez avancée après s'être bien amusés.

Il nous fait plaisir de mentionner ici qu'à une réunion précédente des Zouaves, M. John Bourgeois avait été choisi comme président honoraire de la Compagnie des Zouaves de Shawinigan Falls.

BIBLIOGRAPHIE

La Sainte Communion dans la Liturgie Catholique. Par l'abbé Léon Cristiani, Professeur aux Facultés Catholiques de Lyon. Un beau volume in-8o couronne, sois couverture, impression rouge et noire. Prix franco: France, 10,45; Etranger, 11,49.

Aubanel Fils Aîné, Editeur, 15, Place des Etudes, Avignon.

L'auteur n'a voulu considérer ici que la réalisation liturgique du double commandement de Jésus-Christ: amour de Dieu, amour du prochain, et il a restreint son étude aux formules et aux gestes principaux par où ces deux amours, que Jésus-Christ venait faire pratiquer à l'humanité, ont été exprimés dans le rite de l'Eucharistie, sacrement de l'amour.

Ce qui ressort de tout l'excellent ouvrage de M. l'abbé Cristiani, c'est que l'homme est fait pour communier, c'est que la communion est l'unique moyen du "salut", c'est enfin que nul rite n'était plus propre à nous faire pratiquer la communion, à la rendre en nous plus intime, plus profonde, plus réelle que celui de la manducation eucharistique.

Il n'est personne d'entre nous qui, descendu au fond de sa conscience, ne reconnaisse qu'il n'aurait pas été tout à fait le même s'il n'eût pas lu tel ouvrage, poème ou roman, morceau d'histoire ou de philosophie. — Paul Bourget.

CHARBONNERIE ST-LAURENT LIMITEE EDOUARD BUREAU, PRESIDENT Charbon anthracite, bitumineux, Coke et Charbon de Soute. Gros et Détail LIVRAISON A DOMICILE 101, rue du Fleuve Téléphone: Bureau et Entrepôt: 437

Le Bon Vieux PEG TOP 5c Toujours le Meilleur Jamais égalé depuis 40 ans

THE HOWE LUMBER COMPANY LIMITED 253 RUE BELLEFEUILLE LES TROIS-RIVIERES TEL. 1367 SHAWINIGAN FALLS CHICOUTIMI TEL. 593 TEL. 586 "Nous pouvons vous fournir pratiquement n'importe quoi en fait de bois de construction. Nous avons le meilleur assortiment du district et nos prix sont bons. Bois carré, Poteaux de Cèdre, Pin, Epinette, Planches emboutées, Bois franc à plancher, Portes, Moulures, BestWall, etc. "Si vous projetez de vous construire, téléphonez-nous et notre représentant ira vous voir." PRIX RAISONNABLES SERVICE PROMPT Nous sommes aussi acheteurs de toutes sortes de bois

En pleine Maturite! L'AGE a donné à cette L bonne vieille bière une saveur, une maturité qui la rend tout simplement incomparable. Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille. DAWES BLACK HORSE BIERE ET PORTER

LE COIN DES DAMES



MEMENTO

La Toussaint, fête des immortels en possession de la gloire. Allégresse des cieux; joie de l'Eglise, chants de cloches.

Tout cela s'assombrit soudain; les lumières s'éteignent, les chants deviennent lugubres et les hymnes de bonheur font place à la psalmodie des DeProfundis.

Après avoir célébré la mémoire des bienheureux, l'Eglise maternelle pour tous ses enfants, accorde son plus long souvenir à ceux-là qui sont ses membres souffrants.

C'est novembre, le mois des morts. Le mois de tous nos parents, nos amis, qui attendent encore, et depuis des années peut-être, de notre piété la suprême obole: une prière, un sacrifice qui les aidera à franchir cette porte invisible derrière laquelle est le bonheur éternel.

L'an dernier, depuis deux, trois, cinq ans, peut-être, sont-ils venus en vain nos morts, en ce jour de leur commémoration, et pendant tout le mois qui leur est consacré, implorer notre aide.

Ces morts aimés, dont nous avons sincèrement pleuré le départ, tantôt en larmes, des fleurs et des soupirs, et tantôt en prières, des sacrifices, des messes. Combien parmi nous qui se piquent d'observer un deuil rigoureux et qui ne font jamais dire de messes pour leurs morts!

Et qui ne prient jamais ou presque jamais pour ceux qui les ont précédés dans l'au-delà. Il est des sépultures qui ne sont jamais visitées, des mausolées penchés que nulle main pieuse ne songe à relever, des tombes où jamais personne ne pense plus à venir s'agenouiller.

Sait-on quand est terminé le temps d'expiation de ceux-là qui, pour nous avoir trop aimés peut-être, subissent des peines qu'ils nous demandent de soulager?

Mois de novembre, mois des morts, mois béni du souvenir!

Ne laissons pas notre cœur demeurer insensible. Plus tard, et ce moment n'est peut-être pas très éloigné, nous ferons partie de cette phalange d'âmes impuissantes qui implorent du fond des limbes la pitié des vivants!

Interrogeons-nous un moment, demandons-nous bien dans la sincérité de notre âme, si la mesure de pitié que nous accordons aux défunts est bien toute celle que nous voudrions recevoir lorsque, à notre tour, nous serons des morts.

Fleurette de GIVRE.

COURRIER DU COIN

Tacia:— Votre ancien pseudo était pourtant bien joli. Et j'aurais aimé vous le voir porter longtemps, toujours. L'automne a un parfum qui lui est particulier, une poésie recueillie, plus grisante que celle des autres saisons, aussi ai-je bien compris moi qui affectionne particulièrement cette saison, les sentiments qui animaient votre pensée tout le long de votre lettre.

La nature, dans ses acalmies et dans ses orages, c'est toute notre image. Elle est aussi notre meilleur maître dans l'art et la philosophie. Vous avez raison de lire dans son livre ouvert, et n'est-ce pas que vous y découvrez des lumières qui ne luisent nulle part ailleurs.

Sachet de Myrrhe:— Votre léger ton, toc, je l'ai entendu et je vous accueille chaleureusement en ce soir où la solitude vous accompagne, petite amie. Vous faites des lectures sérieuses

et vous êtes c'est évident une sage petite femme. Je vous admire pour ceci et pour bien d'autres choses aussi, aimable Sachet dont l'amitié est le plus doux parfum.

Lilas Blanc:— Je ne saurais que vous louer de la façon dont vous employez vos loisirs. Je suis contente que la chronique vous plaise, et vous avez des mots charmants pour me le dire. Vous êtes toujours la bienvenue.

Miana:— Vos questions étaient intéressantes, mais malheureusement tout le monde n'aime pas à se fatiguer, même pour émettre son opinion. C'est de l'apathie intellectuelle. Ce mal est assez répandu mais que voulez-vous. Ceux qui en sont atteints, ne connaissent pas les joies intimes, réservées aux intelligences laborieuses. Au revoir ma chère Miana.

Fleurette de GIVRE.

Nouvelle Enquête

Voici les nouvelles questions posées à l'enquête: Si vous aviez la mauvaise fortune d'avoir un mari ivrogne, comment le traiteriez-vous? Si vous étiez très riche, de vos millions que feriez-vous? A votre point de vue, est-ce l'homme ou la femme qui perd l'humanité? Le courage est-il plus grand chez la femme ou l'homme? Quel est l'âge le plus heureux de la vie? On peut répondre à une ou plusieurs des questions.

PETITE ENQUETE

Si vous aviez la mauvaise fortune de prendre un mari ivrogne, comment le traiteriez-vous? —S'il fallait que ma vie soit liée à celle d'un homme qui parfois s'abaisse au niveau de la brute; je ne sais ce que je deviendrais, étant tout à fait ignorante de ces sortes de vies qui sont si malheureuses!... Cependant, si Dieu dans ses voies mystérieuses mettrait sur mon chemin un de ces "êtres ignobles" je m'efforcerais de lui faire comprendre; quand il serait en état de m'écouter... par de douces paroles

qui vont plus droit au cœur que de durs reproches, comment la vie est triste au foyer par sa seule faute; qu'il rend malheureuse et déshonoré sa famille, et qu'ainsi il use sa santé tout en rapprochant le terme de ses jours. Je lui citerais des exemples de doux nid familial où règnent la gaieté et l'amour; où l'homme, par son travail, cherche à rendre, tous les jours sa famille heureuse. Enfin quand un homme arrive ivre à la maison, je pense que le mieux à faire pour sa femme est de se taire. Gardant pour un autre jour, plus favorable pour lui, les

paroles de reproches qui viennent sur ses lèvres.

Ainsi il me semble que l'existence de cette pauvre femme d'ivrogne serait moins pénible, surtout si celui-ci voulait bien comprendre un peu; car elle a juré au pied des saints autels de supporter les défauts de son mari quelque grands qu'ils puissent être.

Lilas Blanc..

PETITE ENQUETE

Un mari ivrogne...oh! que le Ciel m'en garde!... mais si cette mauvaise fortune m'était échue, eh! bien, quoi!... je subirais mon sort et voilà ce que je ferais: Quand tard dans la nuit mon mari entrerait du cabinet je ne le saluerais pas d'un soufflet, d'un baiser non plus; mais ayant adressé une fervente prière pour obtenir patience, courage et douceur, je n'aurais que de douces paroles et aucun reproche jusqu'à un moment où il serait tout à fait dégrisé.

Faisant alors appel à son bon cœur, me faisant très calme, dans une caresse je lui ferais comprendre que mon amour est bien grand pour lui malgré son défaut, mais que mon bonheur souffre, et dans une causerie intime, j'obtiendrais de lui la promesse de prendre les moyens de mettre trêve à cette habitude et avec de la persévérance j'en ferais un homme sobre.

Miana

Avec des millions, si j'en avais, mon rêve deviendrait réalité: Je ferais construire des manufactures un peu partout pour fournir à la population canadienne tout ce dont elle a besoin et qui emploieraient tout le monde et je verrais à ce que chacun ait au moins de quoi se vêtir sa femme et se vêtir confortablement; mais mon rêve n'est hélas qu'un mirage car il me manque plusieurs zéros même pour un million.

Le courage est-il plus grand chez l'homme ou la femme? Si la femme avait la force de l'homme, elle aurait deux fois plus de courage que lui, car elle supporte les épreuves de la vie avec beaucoup plus de résignation, c'est pourquoi elle est de beaucoup supérieure à l'homme en ce cas.

Miana

L'âge le plus heureux de la vie est bien l'enfance, l'âge qui ignore le mal et la méchanceté des hommes. A cet âge pas de soucis, pas de peines, aucune inquiétude du lendemain, peut-être un petit chagrin quelquefois mais vite effacé, enfin l'âge qui ne connaît que les sourires, et la joie de se sentir aimé et dorloté, où l'on trouve partout le bonheur sans avoir à l'acheter au prix de larmes, l'âge que l'on voudrait vivre éternellement.

Clairon

LA PETITE ENQUETE

A vous Clairon, gentille sœur, rette.

Ivrogne!... Quel mot affreux!... Avoir un mari ivrogne doit être la pire des calamités. Aussi je n'épouserai jamais un jeune homme atteint de cette funeste passion avec la folle témérité de vouloir le corriger; n'ai-je pas entendu dire maintes et maintes fois que l'ivrognerie est incurable?... Mais si par malheur je devenais en mon époux ce vice effroyable, il me faudrait bien le souffrir ainsi. Fuir serait lâche—d'ailleurs le lien du mariage est un lien sacré qui ne se dissout que par la mort—l'abandonner à ses penchants serait le laisser sombrer dans un abîme. Je crois que j'aurais d'abord pour lui une grande pitié! Je m'efforcerais de lui faire aimer le foyer en tenant ma maison d'une manière attrayante et en ayant pour lui de bons procédés, des paroles de délicatesse et de douceur. Je serais malheureuse oh! combien!... mais j'essayerais de faire taire mon indignation, mon dégoût et de ne lui parler qu'avec patience et amabilité. Pour le détourner du cabinet je ferais appel à ses meilleurs sentiments mais sans l'importuner, sans m'irriter contre lui... et puis

je prierais tant, que je finirais bien par sauver son âme...ne fut-ce qu'aux portes du tombeau!

La conclusion de ceci est que j'aime cent fois mieux ne jamais avoir à tenter aucune expérience de ce genre... qu'en pensez-vous, Clairon?

Si j'étais millionnaire... quel rêve!... J'emploierais mes richesses à faire des heureux. D'abord, je donnerais quelques millions pour l'œuvre la plus belle qui soit au monde: l'œuvre des Missions lointaines. Je répandrais l'or à pleine main pour les églises, les communautés religieuses, surtout celles qui s'occupent des pauvres, des infirmes et des orphelins. Avec quel bonheur je consacrerais une grosse part de ma fortune pour l'extension de la "bonne presse" en général et plus particulièrement pour le "Bien Public" oh! ce journal, comme il serait l'objet de ma prédilection! Ensuite, pourvoir à l'instruction de futurs prêtres, soulager les innombrables misères humaines emploieraient bien le reste de mon trésor... Oh! oui! comme je ferais des heureux si j'étais millionnaire!...

A mon point de vue, l'homme et la femme contribuent tous deux également à la perte de l'humanité.

La femme et l'homme, créés l'un pour l'autre, se sont toujours associés, soit pour le bien, soit pour le mal.

Qu'est-ce qui a été la cause du malheur du genre humain?... Le péché de "nos premiers parents". On ne dit pas: "la chute d'Adam" ou "la faute d'Eve" mais bien le péché de "nos premiers parents". Donc ils étaient deux. Un homme et une femme!

Et toujours depuis, l'homme et la femme ont continué ensemble l'œuvre de Dieu ou celle de Satan.

On dit que l'homme possède naturellement les qualités de l'esprit et que la femme est douée de celles du cœur. Le courage ne vient-il pas du cœur? Il est donc naturel que la femme soit plus courageuse que l'homme. Ah! il ne s'illustre pas toujours le courage de la femme!

Le rarement paru sur les champs de bataille ou dans de grandes actions héroïques, mais il n'existe pas moins à un plus haut degré que chez l'homme! Il y a les Jeanne d'Arc... les Madeleine de Verchères, mais il y a aussi les épouses, les mères, qui accomplissent journellement des actes de courage obscurs et ignorés mais que n'a jamais accompli et n'accomplira jamais aucun homme!

Marcelle.

La Bourrasque

L'espérance qui git tout au fond de nos cœurs humains semble vouloir se déraciner au soir de tant de choses qui meurent, de toutes joies trompées, de bonheurs finis:

Le cœur est las et ne veut plus formuler les désirs d'autrefois. Tout est vain. Qu'y a-t-il? Où allons-nous? Sans cesse ballottés entre l'infini qui nous tourmente et le fini... nous ne savons plus... nous voguons toujours sur cette mer, rarement contents. Comme un voyageur sur une route incertaine nous demandons: Où irons-nous? Egarés dans une brume lointaine, le soleil ne semble pas paraître, il se lève pourtant mais... le cœur n'est pas tranquille.

Il fait beau, il fait bon! Demain sera semblable? Demain? Le ciel est noir, le vent pleure à travers les arbres; de leurs feuilles, la terre en est jonchée!

Non! nous avons vu des orages, nous savons trop fréquents les coups de la douleur pour espérer toujours. La pitié nous a trahis, l'amour abandonné!

Nos regards amis... les désirs secrets... tous les infinis brios d'une espérance vaine! La mer garde un instant le sillon du vaisseau qu'elle porte! mais les humains... nous doutons! Les coups de la douleur feront tomber un à un les rêves de vos âmes comme le grand vent mystérieux prend des feuilles émus qui murmurent des adieux... Vierge fidèle en ce jour de votre mois béni finissant... de mes deux lèvres closes pieusement je baise votre image... la médaille qui restera sur mon cœur.

Octobre 1926

Tacia



N'exige pas de glace: se conserve pur et riche jusqu'au moment de servir.

Employez-le pour toute recette qui demande du lait

EVOCATION

Dédiée aux Compagnes Shawiniganaises

Dans son beau mois du Rosaire, aux dernières notes de l'Angelus du midi, Marie, Reine des Cœurs, venait cueillir dans toute la fraîcheur de ses dix-huit ans, une délicieuse violette en notre parterre; celle qui fut au milieu de nous une petite chose timide et discrète, qui ne fit pas beaucoup de bruit, vient de faire une mort prédestinée qui nous fait songer que c'est peut-être la meilleure d'entre nous qui s'en est allée.

J'évoque son souvenir... A l'église, aux offices religieux, je la remarque souvent cette jeune fille au teint pâle, à l'air recueilli, se montrant si maternelle pour deux fillettes à ses côtés, des petites sœurs sans doute. Au contact de sa ferveur les distractions s'évoquaient de mon esprit et j'ai dit parfois au Bon Dieu: "Seigneur, elle sera une petite épouse de votre Cœur". Notre titre d'Enfant de Marie fut notre trait d'union; au choeur de chant nous unimes nos voix—à un ouvrage pour les pauvres, nos pensées se joignirent. Trois mois à peine, nous échangeâmes de gais propos et sans que rien fit prévoir une fin si soudaine, la mort est venue, précipitée d'un immense cortège de maladie, de souffrances et de douleurs.

Deux jours avant sa mort je l'ai revu; elle était bien changée; elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Quelle pensée m'est venue? J'ai eu une envie folle de prendre cette main décharnée entre mes doigts, mettre une dernière tendresse sur ces lèvres amincies par la fièvre et glisser jusqu'en son cœur mille secrets pour l'au-delà! Mais au printemps de la vie croit-on qu'on va mourir?... Et je n'ai pas voulu briser le fil de l'espérance qui l'unissait encore à la joie de vivre.

Ses jours cependant étaient comptés. Elle voulait revivre pour Dieu et Dieu qui pèse, juge et apprécie le sacrifice dans son germe a accepté ses désirs et trouvé que son âme était mûre pour le ciel. A l'inverse des hommes, Dieu ne mesure pas le mérite à la durée du travail ni même à l'importance de l'ouvrage, et une âme que le zèle dévore, débordante de foi, d'amour et de désirs, peut, dès la première heure avoir fini sa gerbe, quand à nous la journée, hélas! ne suffit pas.

Au fond de son cercueil capitonné de blanc, son pauvre corps figé dans une dernière expression de souffrance repose de son dernier sommeil. A la contempler une impression ineffable de sérénité se dégage; nous envions sa mort pour jouir de son sort.

Compagnes, amies, parents qui la regrettez. A genoux! A genoux! Ah! je vous en conjure. Qu'en votre cœur brisé se taise le murmure. Que rien, en ce moment, ne profane l'adieu. Elle part! Suivez-la dans sa route infinie. Et puis vous comprendrez que cette enfant bénie. Était la part de Dieu. "Sachet de Myrrhe"

VOYAGE A BORD DU NORTHLAND

C'est en juillet, le soleil est radieux, l'eau du port étincelle comme un érin de pierres précieuses, le Northland, halétant par toutes ses puissantes machines, s'éloigne du quai avec lenteur, comme s'il pressentait l'importance de son rôle. Nous longeons la côte sud, admirant au passage les vieilles paroisses de l'île d'Orléans, sans nous soucier des feux follets et des sorcières, dont parle la légende. Nous apercevons la Grosse-Île, Montmagny, le Cap-Tourmente, environ 1,850 pieds d'élévation, St-Jean-Port-Joli, les Eboulements. Avec bienveillance et courtoisie, le capitaine assure le bien-être des passagers, secondé à merveille par les officiers du bord. Nous sentons en lui un guide sûr qui nous ramènera au port, en dépit du brouillard, du vent, des tempêtes.

St-Anne des Monts est le premier arrêt. Ce coquet village profite des industries du bois et des pêcheries qui forment souvent le plus clair des revenus de cette contrée. Grande-Vallée, Chloridorme, Rivière au Renard, Grand-Étang, sont échelonnés le long de la côte gaspésienne. Le navire s'y arrête, mais reste au large; des barques de pêche viennent chercher passagers et colis, descendant les uns ou les autres avec des échelles et d'énormes poûles. Le temps passe, hélas trop vite, nous voilà à Gaspé. C'est un de ces endroits accueillants où la nature se fait prodigue de coins enchanteurs. Il y a de l'intérêt à visiter un magnifique séminaire, érigé par Mgr Ross, une saunonnière, un camp d'aviation où les grands hydroplanes semblent d'immenses oiseaux, toujours prêts à s'envoler. Percé nous offre ensuite sa poéti-



Une tasse de Thé King Cole! Doux et parfumé comme la brise qui descend de la montagne, un roctar de fraîcheur vivifiante. Une tasse de Thé King Cole! Chaque paquet de feuille de théal, hermétiquement clos est plein de qualité.

C'est un village de pêcheurs niché au flanc des montagnes, situé à trente milles plus haut que la Baie des Sept-Îles, sur la côte-ouest de Terre-Neuve. — La compagnie Clarke organise, pendant notre séjour, des excursions de pêche, des randonnées avec les barques, dans la rivière Humber-Mouth, voire même des ascensions dans la montagne, pour ceux qui se sentent le pied alpin. Comme nous n'avons pas pris la "voie sans retour", nous reprenons la route de nos foyers.

Le Lait et le Sucre tout mélangés pour la cuisine

Vous avez remarqué comme en préparant des breuvages sucrés, les gens du métier emploient toujours un sirop de sucre bouilli. C'est pour obtenir la saveur que donne seul le parfait mélange du liquide et du sucre. Plus d'une bonne cuisinière a beaucoup amélioré ses recettes par l'emploi du Lait Condensé de Borden, marque Eagle. Le lait et le sucre sont intimement mélangés (presque cuits d'avance pourrait-on dire) de sorte que vous pouvez obtenir des résultats qui seraient impossibles si vous mélangiez ces ingrédients vous-même. Ce mélange préalable offre de grands avantages. Sans parler de l'économie du sucre, et du temps pour le mélanger et le faire fondre, l'emploi du lait condensé donne toujours aux mets une saveur supérieure. Le lait condensé se mélange facilement et vite aux autres ingrédients, les lie mieux ensemble avec le résultat que le mets est d'une texture plus fine. La commodité est un autre de ses avantages. On peut toujours garder une provision de boîtes sous la main comme le lait se garde parfaitement; de la sorte aucun danger d'être pris de court mais un contraire chaque fois qu'il est besoin, une provision de lait pur et frais est d'un vrai dépece.

La saveur originale du CALADA THE VERT UNALADA se révèle pleinement dans la tasse.

Docteur Louis-Georges Godin SPECIALISTE POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE. 8A RUE HART En face du "Lion Public".

Le plus grand assortiment de fromage aux Trois-Rivières Fromage Baumert, à la crème et au piment, Limbourg, Camembert, Gruyère, Kraft, Ingessoll aux Olives et Piment, Canadien doux et fort, Roqufort. Huitres fraîches tous les jours.

Chez ULD. CARIGNAN, Epicier (Agent pour les Liqueurs Christin) 22, Badeaux, Phone 122-1749

Nos Gâteaux Tout comme les pains qui attirent l'œil sur vos vitrines sont le produit de maîtres-boulangers. Matériel de premier choix Cuisson parfaite. Propreté sans réplique. Essayez-en une fois. La Boulangerie Moderne Tél. 321 47, Volontaire

L'histoire Régionale

UN BEL EFFORT AUX TROIS-RIVIÈRES.—MOUVEMENT GÉNÉRAL DANS LA PROVINCE, INITIATIVES DES JOURNAUX.—SUR UN MOT D'ORDRE.—HATONS-NOUS.

La presse québécoise a suivi de façon fort aimable, la naissance, aux Trois-Rivières, d'une Société d'histoire régionale. Parmi les commentaires qu'a suscités ce mouvement, il nous plaît de signaler un article bienveillant et judicieux du jeune romancier-journaliste, M. Harry Bernard, rédacteur du Courrier de Saint-Hyacinthe:—

La Société Trifluvienne d'histoire Régionale, est en plein fonctionnement. Sa séance inaugurale eut lieu le 3 mai dernier, au cours de laquelle un bureau de directeurs fut constitué. Les projets de la Société sont nombreux, tous relatifs à l'histoire de la région trifluvienne et nicolétaine.

Dans le domaine immédiatement pratique, la Société a pour but de collationner et classer tous les documents possibles, qui, à un titre quelconque, se rapportent au passé de la petite patrie. De véritables archives seront organisées, où les historiens de l'avenir puiseront.

Conséquemment, la Société a lancé un appel général au public, l'invitant, s'il possède quelque pièce manuscrite imprimée ou autre, à la soumettre à son comité de direction. Tous les communiqués ou colis, de quelque nature qu'ils soient devront être adressés à M. l'abbé

Albert Tessier, secrétaire de la Société, au Séminaire Saint-Joseph, les Trois-Rivières.

Cet appel s'adresse surtout aux citoyens de la région trifluvienne et aux anciens Trifluviens. Mais il va sans dire que tout communiqué, d'où qu'il vienne, s'il intéresse de quelque façon le pays des Trois-Rivières, sera reçu avec plaisir et reconnaissance. Donc à partir d'aujourd'hui, que nos amis fouillent dans leurs papiers jaunés, leur vieille correspondance, leurs documents de famille. Et si, par hasard, on découvre la moindre papérasse intéressant la vieille cité de LaViolette, vite un mot à ce bon abbé Tessier, homme aimable et surchargé de travail, qui trouve le temps de travailler toujours un peu plus.

Le mouvement qui se dessine autour de la petite histoire, aux quatre coins de notre province, est réconfortant. Nombre d'hebdomadaires, organes régionaux, tiennent à consacrer des colonnes spéciales aux petits faits du passé. On compte parmi eux le Bien Public et le Nouvelliste, des Trois-Rivières, Le Progrès du Saguenay, le Messager de Sherbrooke, l'Éclair de Beauceville, l'Écho de Saint-Justin, le Courrier de Saint-Hyacinthe. Les études publiées sont nécessairement fragmentaires, incomplètes parfois, n'indiquant sur une question particulière, que des aperçus. Mais toutes ont une importance relative et pourront servir plus tard à l'édification de travaux souvent considérables. Ils sont les matériaux épars

qui attendent l'ouvrier. Les journaux devront continuer leur effort qui est parmi les plus nécessaires.

Le dernier mot d'ordre de l'Action française, (livraison de juin 1926), porte précisément sur la petite histoire.

On se rappelle le pèlerinage à Vaudreuil, le 13 juin dernier, organisé par la Ligue d'Action française, en l'honneur des Chartistes de Lotbinière. Au cours d'une allocution qu'il prononça à cette occasion, M. l'abbé Lionel Greuk, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, proposa pour Vaudreuil, village riche de souvenirs, la fondation d'une Société historique paroissiale.

En marge de cette suggestion, l'Action française écrit: "Pourquoi pas étendre à toutes nos paroisses ce qui peut être bon pour Vaudreuil? Que de documents précieux une Société historique régionale peut recueillir et sauver! Ces pauvres documents dorment parfois en des armoires, en des coffres ou des greniers humides, ignorés de leurs possesseurs, à la merci d'un incendie, d'un déménagement, ou d'un simple nettoyage de maison. Une Société historique régionale surrait les découvrir et les mettre en sûreté. Puis c'est la petite histoire qui prépare la grande et rend possibles et sûres les vastes synthèses. C'est par l'histoire de la petite patrie que le peuple est conduit à l'amour de la grande patrie. Voilà deux motifs qui devraient inspirer aux hommes d'initiative et d'esprit généreux, la fondation de Sociétés historiques paroissiales. Presque toujours, pour faire quelque chose, il suffit d'être deux ou trois à y penser et à le vouloir."

Rien n'est plus vrai. Et il importe de faire vite. Car le passé s'éloigne avec rapidité. Dans un article sur l'histoire régionale, en avril dernier, M. Omer Héroux notait justement: "Le travail, (de petite histoire), est d'autant plus urgent que tout ce pays se transforme, que la vie d'aujourd'hui est déjà très différente de celle d'hier, et qu'avec l'expansion industrielle, demain promet une transformation plus profonde encore." Hatons-nous de faire la petite histoire. Harry Bernard.

AVIS DE RÉGLEMENT

Province de Québec, Ville de Nicolet, NO 58

RÈGLEMENT du Conseil de la ville de Nicolet, à l'effet d'établir de la Commission des liqueurs de Québec, l'établissement, dans les limites de la ville de Nicolet, d'un magasin de la dite Commission des liqueurs, conformément au paragraphe "c" de l'article 21 de la Loi concernant les liqueurs alcooliques (S. R. Q. 1925, Chap. 37).

ATTENDU qu'une requête signée des électeurs municipaux de la ville de Nicolet a été déposée devant ce conseil le dix-huit octobre dernier (1926) requérant le dit conseil d'adopter un règlement à l'effet d'obtenir de la Commission des liqueurs de Québec, l'établissement, dans les limites de la ville de Nicolet, d'un magasin de la dite Commission des liqueurs, conformément au paragraphe "c" de l'article 21 de la Loi concernant les liqueurs alcooliques (S. R. Q. 1925, Chap. 37);

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par l'échevin Emmanuel Rousseau, à la session générale de ce conseil en date du 18 octobre dernier (1926), qu'il leur fait droit à la requête des électeurs de la ville de Nicolet, en date du 18 octobre, 1926, il sera soumis à la présente session, un règlement à l'effet de demander à la Commission des liqueurs de Québec, l'établissement dans les limites de la ville de Nicolet, d'un magasin de la dite Commission des liqueurs de Québec, conformément au paragraphe "c" de l'article 21 de la Loi concernant les liqueurs alcooliques (S. R. Q. 1925, Chap. 37).

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par l'échevin Emmanuel Rousseau appuyé par l'échevin Edouard Marchand, qu'il soit résolu, ordonné et statué par règlement de ce conseil, ce qui suit:

ARTICLE I Le présent règlement est soumis et adopté aux fins immédiates de demander et d'obtenir de la Commission des liqueurs de Québec, l'établissement, dans les limites de la ville de Nicolet, d'un magasin de la dite Commission des liqueurs de Québec, suivant et aux termes du paragraphe "c" de l'article 21 de la Loi concernant les liqueurs alcooliques (S. P. Q. 1925, Chap. 37).

ARTICLE II Le présent règlement sera soumis aux électeurs municipaux de la ville de Nicolet, pour approbation ou désapprobation, tel que requis par l'article ci-dessus cité de la loi concernant les liqueurs alcooliques, en suivant la procédure indiquée à l'article 388 et autres de la section XII de la Loi des Cités et Villes, (13 Geo. V, Chap. 65).

ARTICLE III Le présent règlement étant dûment approuvé et ayant force de loi, il sera du devoir du secrétaire-trésorier de la ville de Nicolet, d'en transmettre un double avec la procédure nécessaire y annexée, au bureau de la Commission des liqueurs de Québec, à Québec, dans les cinq jours suivant immédiatement celui où le dit règlement sera devenu en force; et la transmission de tel double constituera de la part de ce conseil et des électeurs de la ville de Nicolet, une demande à la Commission des liqueurs de Québec, à l'effet d'établir, dans les limites de la ville de Nicolet, un magasin ou succursale du magasin principal de la dite Commission des liqueurs de Québec.

ARTICLE IV Le présent règlement entrera en vigueur quinze jours après sa promulgation, conformément à l'article 379 de "La Loi des Cités et Villes, (13 Geo. V, Chap. 65). Daté à Nicolet, ce deux novembre, mil neuf cent vingt-six. W. Camirand H. W. Biron. Sec. Trés. Maire.

Il est proposé par l'échevin Emmanuel Rousseau appuyé par l'échevin Edouard Marchand:—"Que le règlement relatif à l'établissement en la Ville de Nicolet, d'un magasin de la Commission des liqueurs, de Québec, et qui vient d'être adopté par ce conseil, (session du 2 novembre 1926), soit soumis aux électeurs de la Ville de Nicolet, pour approbation ou désapprobation par ces derniers, mercredi, le premier jour de décembre, 1926, les jours suivants si nécessaire et suivant que de droit, conformément au chapitre 42 et au chapitre

37 des statuts refondus de Québec, 1925.

Certifié vrai extrait de la séance régulière tenue par le conseil de la Ville de Nicolet, le 2 novembre 1926.

W. Camirand, Secrétaire-Trésorier.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le règlement No. 58 ci-dessus a été adopté par le conseil de la ville de Nicolet, à sa séance tenue, mardi le deuxième jour de novembre courant 1926 et qu'en conséquence et en vertu de la teneur du dit règlement, mercredi le 1er jour de décembre 1926, à dix heures de l'avant-midi, et les jours suivants si nécessaire et suivant que de droit, conformément aux chapitres 37 et 42 des statuts refondus de Québec, 1925, à la salle publique du conseil à l'Hôtel de Ville, en la Ville de Nicolet, il y aura votation au scrutin secret aux fins de décider si le dit règlement No. 58 doit être approuvé ou désapprouvé selon le cas par les dits électeurs de la Ville de Nicolet.

W. Camirand, Secrétaire-Trésorier. 4-11-18-25

SHAWINIGAN FALLS

Don généreux de M. Biermans

M. J.-H. Biermans, qui, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe, a été ici dimanche dernier l'objet d'une grandiose et inoubliable démonstration de la part de toute la population, vient une fois de plus de donner une preuve de sa belle générosité en faisant parvenir à M. le curé Emile Cloutier, de St-Pierre, un chèque de \$15,000.00 pour la construction de la future église paroissiale.

Dans une lettre accompagnant ce chèque, M. Biermans spécifie que cette somme devra être utilisée pour couvrir la dépense additionnelle qu'entraînera la construction en pierre de tout le frontispice du futur temple, un lieu d'une partie seulement, tel qu'il avait été tout d'abord projeté.

Nous devons à la courtoisie de M. le curé de St-Pierre de pouvoir reproduire ci-après la lettre de M. Biermans qui accompagnait sa très généreuse obole.

Shawinigan Falls, 1er nov. 1926.

Rév. Curé Cloutier, Paroisse St-Pierre Cité.

Cher M. le curé, Suivant la promesse que je vous ai faite l'an dernier quand vous m'avez soumis votre projet de construction de l'église St-Pierre et où nous étions d'accord de remplacer les parties en zinc du frontispice par de la pierre, je vous envoie ci-joint un chèque de \$15,000.00 pour couvrir les frais relatifs à ce

changement.

Comme nous sommes à la veille de partir pour l'Europe, nous vous présentons, ma femme et moi, nos meilleurs vœux, et espérons avoir le plaisir de vous revoir chaque année pendant longtemps encore. Bien cordialement à vous, H. Biermans.

Ce beau geste de M. Biermans honore d'une façon toute particulière les paroissiens de St-Pierre, ont contracté envers lui une nouvelle dette de reconnaissance, mais de son côté il aura pu très vite satisfaire d'avoir ajouté un bienfait à ceux qu'il a déjà accomplis parmi nous.



VISITEZ NOTRE EXPOSITION DE FOURRURES

Des milliers de peaux choisies-- Beaux modèles de manteaux et parures à prix populaires

QUEL que soit le montant dont vous pouvez disposer, chez Rocheleau, votre choix sera facile. Demandez n'importe quelle fourrure; nous l'avons; n'importe quel modèle; nous vous le montrerons. Quant au prix, fixez-le vous-même: nos facilités d'achat et de fabrication nous permettent de satisfaire toutes les exigences. Les nombreux visiteurs que nous recevons chaque jour sont d'accord pour reconnaître que notre collection de manteaux est de beaucoup la plus importante et la mieux variée de toute la ville et que nos prix sont les plus bas.

Ne décidez aucun achat de fourrure avant d'avoir visité notre magasin

Ovide Rocheleau 30, rue Hart, Les Trois-Rivières

Grande Réduction sur tous nos Manteaux

Manteaux en Velours, Suédinés et Tweed, garnitures en jolies fourrures. Tous les points. \$14.95

Manteaux en Point à l'Aiguille, rouge, gris, noir et autres teintes, avec fourrures grises. Points de 14 à 50 \$19.95 en montant

Manteaux pour enfants, en Velours et Tweed, garnitures en fourrures. \$5.95 en montant

Manteaux en fourrures, Seal de premier choix, Seal Chapal, fini délicat, garanti.—Régulier \$110.00 \$69.95

MAISON LOUIS 56, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: J.-H. Guillemette, Marchand-épicer, 327, rue Ste-Cécile, Trois-Rivières, Québec. Cédant-liquidé.

VENTE à l'encan public, JEUDI le 11 novembre, 1926, à dix heures de l'avant-midi, à mon bureau 142 rue Notre-Dame, Trois-Rivières, des biens suivants:—

A.—Fonds de Commerce:—	
Epiceries, provisions, biscuits, bonbons, etc.	1,300.83
Ameublement (fixtures)	73.00
	1,373.83
B.—Vitrine (show case) 6 pds.	50.00

CONDITIONS DE VENTE:—Argent comptant. La vente se fera pour chaque item séparément, l'item A "en bloc" à tant dans la piastre, et l'item B au plus haut et dernier enchérisseur. Le magasin sera ouvert à l'inspecteur du stock MERCREDI, le 10 novembre, 1926. L'inventaire peut être examiné à mon bureau en aucun temps. Pour plus amples informations s'adresser au sousigné. Henri Bisson, Syndic. Bureau: 142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières, 3 novembre, 1926. Eddie Martin, Encanteur. 4-9

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Durant les mois de novembre et décembre, il y aura dans les parloirs du Couvent de Marie Réparatrice, une exposition de peintures, ouvrages de fantaisie, articles de piété, etc., pouvant servir de cadeaux pour Noël et le jour de l'an. Le tout à des prix très modiques. 4-11

A VENDRE Magnifique ameublement de alon en noyer noir bourné en erin, six morceaux. Aussi un lit de plume—(pour lit double). Prix raisonnables. S'adresser à Mme Yve Gédéon Rousseau, 43, rue Notre-Dame, Lauville, P.Q. 4-11

Téléphone Bureau: 569 Résidence: 126

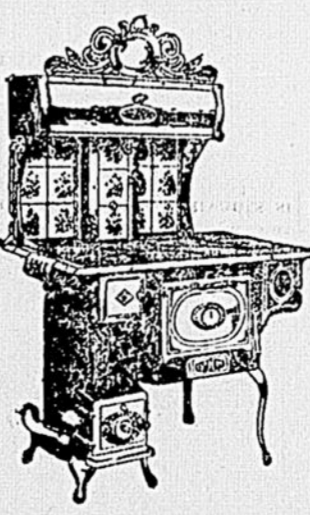
Dr Edmond Buisson Chirurgien-Dentiste 20 rue Des Forges Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier. Ouvrage en or et en porcelaine.

CHANCE EXCEPTIONNELLE pour VENDREDI et SAMEDI

Chez A. Fugère (En face du Bureau de Poste)

Nous venons de recevoir un lot d'échantillons de lainages, sous-vêtements, vestons, gants, mitaines, etc., etc., que nous sommes prêts à sacrifier à

33 1/3 % de Réduction Ne manquez pas cette aubaine. Les premiers arrivés, les premiers servis. INVITATION À TOUS.



POELE COMBINÉ

Il y a un poêle et poêle. Mais si vous vous adressez à une maison de confiance faisant le commerce exclusif des poêles depuis de nombreuses années, vous êtes assuré d'obtenir la meilleure valeur possible. Venez voir nos magnifiques poêles combinés. Aussi fournaises, poêles.

La Maison Populaire de Poêles Prix de \$5.00 à \$225.00

BELANGER & PROULX, Ltée 25, rue BADEAUX Téléphone 1256

Les échéances d'automne

Profitez-en pour remanier votre portefeuille, l'assouplir et en accroître le rendement.

S.-Joseph d'Alma 1930-35; 5.10 à 5.25%	Syn. Par. S.-Clet 1947; 5%
Scolaire S.-Joseph d'Alma 1927-31; 5.25-5.40%	Syn. S.-Octave, Mtl-Est 1946; 5.20%
Ville de Joliette 1950-56; 5%	Cie Ciment Nationale 1ère hyp. 1935-38; 7%
Collège du Sacré-Cœur P.P. Jésuites, Sudbury 1927-36; 5.25%	Baillargeon Express hyp. gén. 1941; 6.80%
SS. de la Présentation S.-Hyacinthe 1937-40; 5%	Can. Steamship Lines 1ère hyp. et hyp. gén. 1941; 6.30%
Fab. St-Zotique (Mtl) 1937-39; 5.25%	Can. Light & Power 1949; 5.65%

Ecrivez ou téléphonez; longue distance à nos frais. Consultez-nous.

Versailles Vidricaire BOULAIS

MONTREAL QUEBEC BUREAU CHEF: IMM. VERSAILLES, MONTREAL Tél.: M. 7080